

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

SOMMAIRE	1
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS, EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2005	2
COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004 ET 2005	3
BILANS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2004 ET 2005	4
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004 ET 2005 ..	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2004 ET 2005	6
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	8
Note 1 – Règles et méthodes comptables	8
Note 2 – Évolution du périmètre	15
Note 3 – Chiffre d'affaires	16
Note 4 – Charges opérationnelles par nature	16
Note 5 – Autres produits et charges opérationnels	17
Note 6 – Coût de l'endettement financier	18
Note 7 – Autres produits et charges financiers	18
Note 8 – Impôts	19
Note 9 – Capitaux propres	20
Note 10 – Immobilisations incorporelles	23
Note 11 – Immobilisations corporelles	25
Note 12 – Immobilisations financières	26
Note 13 – Impôts différés	26
Note 14 – Créances non courantes	30
Note 15 – Créances opérationnelles	30
Note 16 – Créances diverses	31
Note 17 – Actifs destinés à être cédés	31
Note 18 – Trésorerie nette	31
Note 19 – Instruments financiers dérivés	38
Note 20 – Provisions pour retraites et engagements assimilés	39
Note 21 – Provisions courantes et non courantes	42
Note 22 – Autres dettes non courantes	42
Note 23 – Dettes opérationnelles	43
Note 24 – Dettes diverses	43
Note 25 – Rémunération des membres des organes de direction	43
Note 26 – Engagements hors bilan	43
Note 27 – Information sectorielle	45
Note 28 – Effectifs	49
Note 29 – Événements postérieurs à la clôture	50
Note 30 – Liste par pays des sociétés consolidées	51
Note 31 – Effets sur les comptes 2004 de la transition aux normes IFRS	53

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2005

Aux actionnaires de Cap Gemini S.A.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Cap Gemini S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1 F) aux comptes consolidés expose les méthodes

de comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts liés aux prestations à long terme. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables du Groupe, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes retenues pour la comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts liés aux prestations à long terme, et nous nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues.

- Un montant d'actif d'impôt différé de 811 millions d'euros figure au bilan consolidé dont les modalités de détermination sont décrites dans la note 13 aux comptes consolidés.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de l'actif d'impôt différé.

- Le montant des immobilisations incorporelles nettes figurant au bilan consolidé inclut à hauteur de 1 809 millions d'euros des écarts d'acquisition non amortis. Les notes 1 i) et 10 aux comptes consolidés exposent les principes et méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par le Groupe pour l'évaluation de la valeur d'utilité de ces actifs. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le bien fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 22 février 2006

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bernard RASCLE

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Luc DECORNOY – Frédéric QUÉLIN
Associé Associé

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004 ET 2005

<i>en millions d'euros</i>	Notes	2004		2005	
		Montant	%	Montant	%
Chiffre d'affaires	3	6 235	100	6 954	100
Coûts des services rendus	4	4 712	75,6	5 377	77,3
Frais commerciaux	4	611	9,8	524	7,6
Frais généraux et administratifs	4	936	15,0	828	11,9
Marge opérationnelle		(24)	(0,4)	225	3,2
Autres produits opérationnels	5	6	0,1	175	2,5
Autres charges opérationnelles	5	(263)	(4,2)	(186)	(2,6)
Résultat opérationnel		(281)	(4,5)	214	3,1
Coût de l'endettement financier net	6	(28)	(0,5)	(24)	(0,4)
Autres produits et charges financiers	7	1	-	(14)	(0,2)
Résultat financier		(27)	(0,5)	(38)	(0,6)
Charge d'impôt	8	(226)	(3,6)	(35)	(0,5)
Résultat net		(534)	(8,6)	141	2,0
dont :					
Part du Groupe		(534)	(8,6)	141	2,0
Part des minoritaires		-	-	-	-

	Note	2004	2005
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		131 292 801	131 391 243
Résultat de base par action (en euros)	9	(4,07)	1,07
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		132 789 755	138 472 266
Résultat dilué par action (en euros)	9	(4,02)	1,06

BILANS CONSOLIDÉS

AUX 31 DÉCEMBRE 2004 ET 2005

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2004	2005
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	10	1 963	1 951
Immobilisations corporelles	11	449	399
Immobilisations financières	12	64	48
TOTAL DES IMMOBILISATIONS		2 476	2 398
Impôts différés	13	775	811
Créances non courantes	14	124	127
TOTAL ACTIF NON COURANT		3 375	3 336
Créances opérationnelles	15	1 814	1 868
Créances diverses	16	178	180
Actifs destinés à être cédés	17	17	-
Placements à court terme	18-19	1 001	1 805
Banques	18	251	416
TOTAL ACTIF COURANT		3 261	4 269
TOTAL ACTIF		6 636	7 605

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2004	2005
PASSIF			
Capital social		1 051	1 053
Primes d'émission et d'apport		2 226	2 229
Réserves et report à nouveau		45	(431)
Résultat		(534)	141
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		2 788	2 992
Intérêts minoritaires		-	-
SITUATION NETTE DE L' ENSEMBLE CONSOLIDÉ		2 788	2 992
Dettes financières à long terme	18-19	768	1 145
Impôts différés	13	95	121
Provisions pour retraites et engagements assimilés	20	426	448
Provisions non courantes	21	19	14
Autres dettes non courantes	22	145	138
TOTAL PASSIF NON COURANT		1 453	1 866
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	18-19	200	171
Dettes opérationnelles	23	2 082	2 490
Provisions courantes	21	20	20
Dettes d'impôt sur le résultat		56	47
Dettes diverses	24	37	19
TOTAL PASSIF COURANT		2 395	2 747
TOTAL PASSIF		6 636	7 605

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004 ET 2005

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2004	2005
Résultat net consolidé		(534)	141
Dépréciation des écarts d'acquisition	5	19	6
Dotations nettes aux amortissements et dépréciation des immobilisations	10-11	213	200
Dotations nettes aux provisions (hors actifs circulants)		24	28
Plus ou moins-values de cession	5	(14)	(166)
Charges liées aux attributions d'actions et de stocks options	5	4	12
Coût de l'endettement net	6	28	24
Charge nette d'impôt	8	226	35
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		(34)	280
Impôt versé (B)		4	(36)
Variation liée aux créances clients et comptes rattachés (net)		(29)	(39)
Variation liée aux dettes fournisseurs et comptes rattachés (net)		295	244
Variation liée aux autres créances et dettes diverses (net)		82	93
Variation du BFR lié à l'activité (C)		348	298
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L' ACTIVITÉ (D=A+B+C)		318	542
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	10-11	(125)	(106)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		24	14
		(101)	(92)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(73)	(39)
Encaissements liés aux cessions d'activités et de sociétés consolidées	5	18	194
Encaissements liés aux cessions de sociétés non consolidées	7	70	5
Encaissements liés aux autres cessions d'immobilisations financières		8	16
		23	176
Incidence des variations de périmètre		(5)	(6)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		(83)	78
Augmentation de capital		-	5
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		43	474
Remboursements d'emprunts		(199)	(183)
Coût de l'endettement net	6	(28)	(24)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F)		(184)	272
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (G=D+E+F)		51	892
Incidence des variations des cours des devises (H)		(9)	12
TRÉSORERIE D'OUVERTURE (I)	18	1 190	1 232
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (G+H+I)	18	1 232	2 136

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004 ET 2005

	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Actions propres (1)	Réserves et résultats consolidés	Impôts différés reconnus en capitaux propres	Réévaluation des instruments financiers disponibles à la vente	Part efficace des instruments de couverture	Réserves de conversion	Situation nette de l'ensemble consolidé (2)
<i>en millions d'euros</i>										
AU 1^{er} JANVIER 2004	131 165 349	1 049	2 220	(5)	43	-	-	-	-	3 307
Augmentations de capital par levée d'options (3)	6 700	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation nette de capital destinée à l'acquisition de la société Transiciel	211 129	2	5	-	-	-	-	-	-	7
Cession de 209 477 actions propres restituées en 2003	-	-	1	5	-	-	-	-	-	6
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	(11)	(11)
Valorisation des options de souscription d'actions (3)	-	-	-	-	4	-	-	-	-	4
Complément du prix d'acquisition de la société Transiciel (4)	-	-	-	-	9	-	-	-	-	9
Résultat net	-	-	-	-	(534)	-	-	-	-	(534)
AU 31 DÉCEMBRE 2004	131 383 178	1 051	2 226	-	(478)	-	-	-	(11)	2 788
Augmentations de capital par levée d'options (3)	198 800	2	3	-	-	-	-	-	-	5
Emission d'un emprunt obligataire (OCEANE 2005 du 16 juin 2005) (5)	-	-	-	-	40	(14)	-	-	-	26
Acquisition d'une option d'achat d'actions visant à neutraliser les effets dilutifs de l'OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003 (6)	-	-	-	-	(16)	6	-	-	-	(10)
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	29	29
Valorisation des options de souscription d'actions (3)	-	-	-	-	11	-	-	-	-	11
Consolidation et élimination de 576 438 actions attribuées ou attribuables à des salariés du Groupe Cappemini (7)	-	-	-	(16)	19	-	-	-	-	3
Élimination de 85 000 actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions (8)	-	-	-	(2)	-	-	-	-	-	(2)
Effet de l'évaluation à leur juste valeur des titres non consolidés (9)	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
Variation des réserves sur instruments de couverture	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Complément du prix d'acquisition de la société Transiciel (4)	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2
Autres variations (10)	-	-	-	-	(2)	-	-	-	-	(2)
Résultat net	-	-	-	-	141	-	-	-	-	141
AU 31 DÉCEMBRE 2005	131 581 978	1 053	2 229	(18)	(283)	(8)	2	(1)	18	2 992

- (1) Voir Note 1.K.
- (2) Au 31 décembre 2005, les intérêts minoritaires s'élèvent à 0,1 million d'euros.
- (3) L'évaluation et la comptabilisation des options de souscription d'actions sont indiquées en Note 9.A. "Plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions", ainsi qu'en Note 31.IV.F "Paiements en actions : options de souscription d'actions" en ce qui concerne la période de transition aux IFRS.
- (4) La seconde branche de l'Offre Publique Alternative d'Echange visant les actions de la société Transiciel lancée par la société Cap Gemini S.A. en date du 20 octobre 2003 comporte un mécanisme de complément de prix estimé au 31 décembre 2005 à 11 millions d'euros (sous réserve de la validation par le tiers arbitre telle que prévue par l'article 1.4.13.10. de l'Offre Publique Alternative d'Echange), sur la base des résultats 2004 et 2005, soit un complément de 2 millions d'euros par rapport à l'évaluation du 31 décembre 2004.
- (5) Le 16 juin 2005, Cap Gemini S.A. a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE), d'un montant nominal de 437 millions d'euros à échéance au 1er janvier 2012 (Cf. Note 18 "Trésorerie nette"). La différence après impôts (soit 26 millions d'euros) entre la valeur nominale de l'emprunt et la juste valeur de sa composante dette à la date d'émission, est inscrite en capitaux propres.
- (6) Simultanément à l'émission de l'OCEANE précitée, le Groupe a décidé de neutraliser intégralement la dilution potentielle liée à l'OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003, d'un montant nominal de 460 millions d'euros et devant venir à maturité le 1er janvier 2010 par l'acquisition d'une option d'achat pour 16 millions d'euros (avant impôts), portant sur un nombre d'actions égal à la totalité des actions sous-jacentes de cette OCEANE (soit environ 9 millions d'actions). Cette option est inscrite en capitaux propres nette d'impôts.
- (7) Comme indiqué en Note 9.A. "Plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions", et en application de l'amendement de novembre 2004 du SIC 12 (Standing Interpretation Committee), les actifs (actions Capgemini et liquidités correspondant au produit de cession d'actions Capgemini) détenus dans des entités (trusts et comptes bancaires) mises en place lors de l'acquisition de l'activité conseil d'Ernst & Young (mai 2000) en vue d'y loger, dans un premier temps, une partie des actions émises et attribuées aux propriétaires des activités de conseil Ernst & Young en rémunération de leurs apports (actions dont la propriété définitive n'était acquise que progressivement) et, dans un second temps, une partie des actions restituées par des anciens membres du conseil d'Ernst & Young devenus salariés du Groupe Capgemini et ayant quitté le Groupe (actions dont les accords prévoyaient la réattribution ultérieure à d'autres salariés du pays concerné), ont été consolidés. Au 31 décembre 2005, ces entités détenaient 576 438 actions Capgemini et 1,7 million d'euros de liquidités. La charge de l'exercice 2005 au titre des actions attribuées s'élève à 1,7 millions d'euros.
- (8) Dans le cadre du programme de rachat d'actions, qui a fait l'objet d'une note d'information ayant reçu le visa de l'AMF n° 05.238 en date du 8 avril 2005, les 85 000 actions propres détenues au 31 décembre 2005 à l'issue de la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à compter du 30 septembre 2005 sont portées en déduction des capitaux propres consolidés pour un montant de 2 millions d'euros.
- (9) Les 5% de participation encore détenus dans la société Zacatii Consulting Inc. (anciennement Capgemini Japan K.K.) à l'issue de la cession par le Groupe le 12 août 2005 de ses intérêts dans cette société (Cf. Note 2 "Évolution du périmètre") sont réévalués à leur juste valeur au 31 décembre 2005.
- (10) Un certain nombre d'ajustements portant sur la comptabilisation selon les normes IFRS d'opérations antérieures au 1er janvier 2005, et modifiant de façon non significative le traitement retenu dans les états financiers de transition aux IFRS présentés en note 31 "Effets sur les comptes 2004 de la transition aux normes IFRS", ont été comptabilisés en variation des capitaux propres sur l'exercice 2005.

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

NOTE 1 ~ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2005 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2005 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Le Groupe a choisi d'appliquer dès le 1^{er} janvier 2004 les normes IAS 32 "Instruments financiers : information à fournir et présentation" et IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" ainsi que la "Révision de la norme concernant la couverture de flux de trésorerie au titre des transactions intra-groupe futures".

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2005 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement :

- IFRIC 4 "Droits d'utilisation d'actifs : conditions permettant de déterminer si un accord contient une location", qui entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006. L'impact sur les comptes de l'application d'IFRIC 4 est en cours d'analyse et d'estimation.
- la norme IAS 19 révisée "Avantages du personnel", qui entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006. L'impact de l'application de la norme IAS 19 révisée consisterait principalement en la présentation d'informations complémentaires dans les notes aux comptes consolidés.

Les normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2005 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement la norme IFRS 7 "Instruments financiers" et l'amendement de la norme IAS 1 "Présentation des états financiers" portant sur les informations à fournir.

Les états financiers de l'exercice 2005 sont les premiers états financiers complets publiés par le Groupe conformément au référentiel IFRS. Ils comprennent, à titre comparatif, le compte de résultat retraité de l'exercice 2004 et le bilan retraité au 31 décembre 2004, dont le bilan d'ouverture a été retraité et établi en application des dispositions édictées par la

norme IFRS 1 "Première application du référentiel IFRS".

La note 31 "Effets sur les comptes 2004 de la transition aux normes IFRS" détaille les principes retenus pour l'établissement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 et chiffre de manière détaillée les impacts sur les postes du bilan au 1^{er} janvier 2004 et au 31 décembre 2004, ainsi que sur le compte de résultat de l'exercice 2004.

Les comptes consolidés de l'exercice 2005 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 février 2006.

Les comptes 2004 comparés aux comptes 2003 selon les principes comptables français ainsi que les rapports des commissaires aux comptes afférents sont disponibles aux pages 46 et suivantes du document de référence 2004.

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont principalement les suivants :

A) Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Cap Gemini S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque Cap Gemini S.A. a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Cap Gemini S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Selon cette méthode, le Groupe inclut sa quote-part dans les produits et charges, actifs et passifs de l'entreprise sous contrôle conjoint dans les lignes appropriées de ses états financiers.

Les sociétés sur la gestion desquelles Cap Gemini S.A. exerce une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou conjoint, sont mises en équivalence. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La participation du Groupe dans celle-ci est comptabilisée au bilan pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation est donné en Note 30 "Liste par pays des sociétés consolidées".

Les sociétés consolidées et mises en équivalence par le Groupe ont établi leurs comptes au 31 décembre 2005, selon les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe.

Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes sont éliminés.

Comme indiqué en Note 9.A. “Plans d’options de souscription d’actions et plans d’attribution d’actions”, et en application de l’amendement de novembre 2004 du SIC 12 (Standing Interpretation Committee), les actifs (actions Capgemini et liquidités correspondant au produit de cession d’actions Capgemini) détenus dans des entités (trusts et comptes bancaires) mises en place lors de l’acquisition de l’activité conseil d’Ernst & Young (mai 2000) sont consolidés au 1^{er} janvier 2005.

Le Groupe ne contrôle pas d’entités ad hoc.

B) Utilisation d’estimations

La préparation des états financiers nécessite l’utilisation d’estimations et d’hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d’actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent un minimum d’aléas. Elles concernent principalement la reconnaissance du

chiffre d’affaires sur les contrats, la reconnaissance d’impôts différés actifs, les tests de valeurs sur les actifs et les provisions courantes et non courantes.

C) Conversion des états financiers

Les comptes consolidés présentés dans ce rapport ont été établis en euros.

L’ensemble des postes de bilan exprimés en devises est converti en euros aux taux en vigueur à la date de clôture de l’exercice, à l’exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis aux taux moyens de la période. Néanmoins, pour certaines transactions significatives, il peut être jugé plus pertinent d’utiliser un taux de conversion spécifique. Les différences de conversion résultant de l’application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserve de conversion.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l’investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserve de conversion pour leur montant net d’impôt.

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères sont comptabilisés en marge opérationnelle ou en résultat financier selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des principales filiales du Groupe sont les suivants :

	Taux moyens			Taux au 31 décembre		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005
Dollar US	0,88582	0,80512	0,80461	0,79176	0,73416	0,84767
Livre Sterling	1,44597	1,47413	1,46235	1,41884	1,41834	1,45921
Dollar Canadien	0,63237	0,61874	0,66459	0,61599	0,60916	0,72860
Couronne Suédoise	0,10961	0,10960	0,10779	0,11013	0,11086	0,10651
Dollar Australien	0,57592	0,59241	0,61292	0,59517	0,57277	0,62077
Couronne Norvégienne	0,12519	0,11950	0,12485	0,11885	0,12141	0,12523
Roupie Indienne	0,01901	0,01777	0,01823	0,01745	0,01684	0,01867
Zloty Polonais	0,22770	0,22119	0,24873	0,21268	0,24483	0,25907
Yen (100)	0,76413	0,74426	0,73081	0,74105	0,71607	0,71994

D) Compte de résultat

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction, faisant ressortir les éléments suivants : les coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), les frais commerciaux et les frais généraux et administratifs. Il convient de noter que ces éléments ne comprennent pas la charge résultant de l’étalement de la juste valeur des actions et options de souscription d’actions accordées au personnel.

L’ensemble de ces trois postes représente les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d’affaires, permettent d’obtenir la marge opérationnelle, principal indicateur de performance de l’activité du Groupe.

Les coûts des services rendus, les frais commerciaux, et les frais généraux et administratifs présentés au titre de l’exercice 2004 ont fait l’objet de reclassements aux fins d’une mise en conformité avec les règles de classements retenues pour l’exercice 2005. Afin de fournir une information exhaus-

tive, ces charges opérationnelles sont analysées par nature dans la Note 4 “Charges opérationnelles par nature” du présent rapport.

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant de la marge opérationnelle les autres produits et charges opérationnels. Ceux-ci comprennent la charge résultant de l'établissement de la juste valeur des actions et options de souscription d'actions attribuées au personnel, ainsi que les charges ou produits non récurrents, comme les provisions pour dépréciations des écarts d'acquisition, les plus ou moins-value sur cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration afférentes à des plans approuvés par les organes de direction du Groupe et ayant fait l'objet d'une communication externe.

Le résultat net est alors obtenu en prenant en compte les éléments suivants :

- le coût de l'endettement financier net, qui comprend les intérêts sur dettes financières calculées sur la base du taux d'intérêt effectif, diminuées des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie,
- les autres produits et charges financiers, qui comprennent principalement les réévaluations des instruments financiers à leur juste valeur, les plus ou moins values de cession et dépréciations de titres non consolidés, les charges d'intérêts nettes sur régimes de retraite à prestations définies, les gains et pertes de change sur éléments financiers, ainsi que les autres produits et charges financiers sur divers actifs et passifs financiers calculés sur la base de taux d'intérêt effectif,
- la charge d'impôt courant et différé.

E) Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- résultat de base par action : le résultat net (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice ;
- résultat dilué par action : le résultat net (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : (i) options de souscrip-

tion d'actions (Note 9.A. “Plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions”), (ii) Obligations Convertibles et/ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes et (iii) bons d'attribution d'actions (voir Note 26 “Engagements hors bilan”).

F) Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

PRESTATIONS EN RÉGIE :

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

PRESTATIONS AU FORFAIT :

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode “à l'avancement”.

Les coûts liés aux prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Par ailleurs, lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

PRESTATIONS D'INFOGÉRANCE :

Le chiffre d'affaires lié aux prestations d'infogérance est reconnu sur la durée du contrat en fonction du niveau de services rendus. Lorsque ces services consistent en plusieurs prestations non identifiables séparément, le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

Les coûts relatifs aux prestations d'infogérance sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les coûts engagés dans la phase initiale du contrat (coûts de transition et/ou de transformation) peuvent être différés lorsqu'ils sont spécifiques aux contrats, qu'ils se rapportent à une activité future et/ou génèrent des avantages économiques futurs, et qu'ils sont recouvrables. En cas de remboursement, celui-ci est enregistré en diminution des coûts encourus.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou en factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non. Les coûts différés sur les contrats d'infogérance sont classés en travaux en cours.

Les avances et acomptes reçus des clients sont inscrits au

passif du bilan dans les "Dettes opérationnelles".

G) Immobilisations incorporelles

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'un regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de participation, généralement concomitante à la date de prise de contrôle. Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis.

Si la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est supérieure au coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

À la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises est affecté en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs non courants classés comme détenus en vue de leur vente, qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de leur vente.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels développés pour un usage interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans. Les coûts capitalisés des logiciels développés à usage interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels et une quote-part directement affectable de frais généraux de production.

H) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les immeubles détenus par le Groupe ont été valorisés selon l'approche par composants.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue, comme suit :

Constructions20 à 40 ans

Agencements et installations10 ans
Matériel informatique3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau5 à 10 ans
Matériel de transport5 ans
Matériels divers5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

I) Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les écarts d'acquisition.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (Unités Génératrices de Trésorerie). Ces entités correspondent à des filiales ou des zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté, dont l'activité continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'évaluation de la valeur recouvrable de chaque UGT, s'appuyant notamment sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation et de croissance à long terme sur la période au-delà de 5 ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'ensemble des évaluations des entités générant leur flux propres de trésorerie. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux écarts d'acquisition et reconnue en résultat opérationnel dans le compte "Autres charges opérationnelles".

J) Location-financement

Certaines immobilisations font l'objet de contrats de loyers aux termes desquels le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété. Dans ce cas, il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif le plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actualisée des paiements futurs et au passif la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilité pour le Groupe, la dette est amortie sur la durée du contrat de location-financement, et le cas échéant, des impôts différés sont reconnus selon les principes décrits en Note 1.L "Impôts différés".

K) Actions propres

Les titres de Cap Gemini S.A. détenus par elle-même ou par des entités consolidées sont portés en diminution des

capitaux propres consolidés, pour leur coût d'acquisition. Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net d'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.

L) Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable. Par ailleurs, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

M) Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués :

- des actifs financiers qui comprennent pour l'essentiel les immobilisations financières, les créances non courantes, les

créances opérationnelles, les créances diverses, et les placements à court terme.

- des passifs financiers qui comprennent les dettes financières à long terme, les autres dettes non courantes, les dettes financières à court terme et découverts bancaires, les dettes opérationnelles et les dettes diverses.

Les instruments financiers (actifs et passifs) entrent au bilan à leur juste valeur initiale.

L'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers correspond, en fonction de leur classification, soit à la juste valeur, soit au coût amorti. Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Le coût amorti correspond à la valeur comptable initiale (nette des coûts de transaction), plus/moins les intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif, moins les sorties de trésorerie (coupons et remboursements de principal). Les intérêts courus (produits et charges) ne sont pas enregistrés au taux facial de l'instrument financier, mais sur la base du taux effectif de l'instrument (taux actuariel qui inclut les frais, commissions et prime de remboursement).

Les instruments financiers actifs et passifs sont décomptabilisés dès lors que les risques et avantages liés sont cédés et que le Groupe a cessé d'exercer un contrôle sur ces instruments.

a) Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Immobilisations financières et autres créances non courantes

Les immobilisations financières comprennent principalement les titres de sociétés non consolidées.

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Ces prises de participations correspondent notamment à des investissements à long terme dans le cadre d'alliances avec les sociétés concernées. Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. L'appréciation ou la dépréciation générée par la variation de la juste valeur des titres non consolidés est comptabilisée comme suit :

- l'appréciation de la juste valeur des actifs au-delà de leur valeur d'entrée au bilan est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres,
- en revanche, la dépréciation des actifs, en cas d'indication

objective de diminution de la juste valeur (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), est comptabilisée en résultat,

- enfin, dans le cas où un produit correspondant à l'appréciation de la juste valeur a été comptabilisé antérieurement en capitaux propres, et s'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif ou, en cas de cession des titres, alors la dépréciation ou la sortie des titres doit être comptabilisée en résultat et, le cas échéant, compensée par une reprise totale ou partielle du montant constaté en capitaux propres.

Les immobilisations financières comprennent également les prêts "aides à la construction", les dépôts et cautionnement et les autres prêts à long terme.

Les autres créances non courantes comprennent pour l'essentiel les créances résultant de l'option de report en arrière de déficits fiscaux détenues sur le trésor public, les créances dont la réalisation est au-delà du cycle normal opérationnel de l'activité dans laquelle elles sont nées et les instruments dérivés non courants.

Les immobilisations financières et les autres créances non courantes sont comptabilisées au coût amorti, à l'exception :

- des titres de sociétés non consolidées,
- des instruments dérivés non courants, comptabilisés à leur juste valeur (Cf. ci-après).

Créances opérationnelles

Les créances opérationnelles comprennent principalement les créances clients qui correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par le Groupe et dont l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont reconnus au bilan à leur juste valeur à la date d'établissement des comptes. Dans le cas de titres cotés, cette valeur est calculée sur la base des cours de Bourse à la date d'établissement des comptes. L'effet des variations de juste valeur est enregistré en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au compte de résultat. Les placements à court terme sont essentiellement constitués de parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur. À l'exception des cas de couverture décrits ci-après, les variations de juste valeur des instruments dérivés, estimées sur la base des cours de marchés ou de valeurs données par les banques, sont reconnues en compte de résultat à la date d'établissement des comptes.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comptablement comme des instruments de couverture dans une opé-

ration de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie, conformément aux critères définis dans la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".

La comptabilité de couverture est alors appliquée :

- pour les couvertures de juste valeur d'instruments financiers reconnus au bilan, l'incidence en compte de résultat de la variation de la juste valeur des éléments couverts est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments de couverture, à raison de leur efficacité,
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, les variations de juste valeur du dérivé sont décomposées entre (i) la part efficace, enregistrée en capitaux propres et transférée au compte de résultat quand l'élément couvert impacte lui-même le résultat, (ii) la part inefficace, immédiatement comptabilisée en résultat.

L'efficacité de la couverture est démontrée par des tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs (à chaque date d'arrêt). Ils visent à valider la qualification comptable de couverture, en démontrant que la relation de couverture est efficace (la fourchette 80-125% donnée par la norme pour les tests rétrospectifs est également retenue pour les tests prospectifs).

b) Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières à long terme

Les dettes financières non courantes comprennent essentiellement les emprunts auprès des établissements de crédit, les emprunts obligataires, ainsi que les dettes résultant de la reconnaissance à l'actif de la valeur des biens pris en location-financement.

Les emprunts auprès des établissements de crédit, ainsi que les emprunts obligataires sont évalués à la date de souscription à leur juste valeur, puis comptabilisés jusqu'à leur échéance selon la méthode du coût amorti.

À la date de souscription de l'emprunt, la juste valeur correspond à la valeur des flux de décaissements futurs actualisés au taux de marché. En outre, les frais et les éventuelles primes d'émission sont imputés sur la juste valeur de l'emprunt.

En ce qui concerne les emprunts obligataires convertibles, la différence entre la valeur nominale de l'emprunt et la juste valeur de sa composante dette telle que calculée ci-dessus est inscrite en capitaux propres.

À chaque période suivante, la charge d'intérêt comptabilisée en compte de résultat correspond à la charge d'intérêt théorique calculée par application du taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'emprunt. Le taux d'intérêt effectif est calculé lors de la souscription de l'emprunt et correspond au taux permettant de ramener les flux de décaissements futurs au montant initial de la juste valeur de sa composante dette.

La différence entre la charge d'intérêt telle que calculée ci-

dessus et le montant nominal des intérêts est inscrite en résultat, en contrepartie de la dette au passif du bilan.

Autres passifs financiers

À l'exception des instruments dérivés, les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé selon les principes décrits ci-dessus.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur selon les principes décrits ci-dessus (Cf. a) Évaluation et comptabilisation des actifs financiers).

N) Trésorerie nette

La trésorerie nette est constituée de la trésorerie diminuée des dettes financières à court terme et à long terme.

La trésorerie comprend les placements à court terme, le disponible en banque diminué des découverts bancaires, et les instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des éléments sous-jacents inclus dans la trésorerie nette.

O) Prestations de retraite

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

Les régimes à prestations définies sont :

- soit directement supportés par le Groupe, qui à ce titre, provisionne les coûts des prestations de retraite à servir, évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés, en retenant des paramètres internes et externes revus régulièrement,
- soit supportés au travers d'un fonds de pension auquel le Groupe contribue selon les règles et législations sociales propres à chaque pays d'implantation.

Les engagements de retraite dans le cadre de ces régimes sont le plus généralement évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale du Groupe.

Les engagements de retraite ainsi calculés font l'objet d'une actualisation au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Pour les régimes de retraites dont les engagements sont cou-

verts par des actifs, seul le déficit de couverture est provisionné.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les coûts des services passés correspondant à l'accroissement de l'obligation sont constatés en charges opérationnelles, respectivement sur l'exercice et sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La variation sur l'exercice de l'actualisation des engagements de retraites ainsi que celle du rendement attendu des actifs sont comptabilisées dans les autres produits et charges du résultat financier.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses actuarielles ou des écarts d'expérience (i.e. écarts entre la projection actuarielle et la réalité à la date d'établissement des comptes) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts sont reconnus en résultat opérationnel suivant la méthode du corridor : ils sont étalés sur la durée résiduelle moyenne de vie active des bénéficiaires, pour la part excédant le plus grand de 10% des engagements ou de 10% de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

P) Options de souscription d'actions accordées au personnel

Des options de souscription d'actions peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe. Elles donnent droit de souscrire à des actions Capgemini pendant un délai de cinq ou six ans à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.

Les options font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. Elle est reconnue en "Autres charges opérationnelles" au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de "Black and Scholes", dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, et le taux d'intérêt sans risque. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options.

En application des dispositions de la norme IFRS 1 "Première application des normes d'information financière internationale", seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont la date d'acquisition des droits est postérieure

au 1^{er} janvier 2005, sont évalués et comptabilisés en "Autres charges opérationnelles". Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

Q) Provisions

Une provision est reconnue au bilan lorsqu'une obligation légale ou implicite, née avant la date de clôture des comptes, risque d'entraîner une sortie de ressources représentatives d'avantage économiques pour y faire face, mesurable de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif.

R) Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie consolidés analyse les flux opérationnels, d'investissement et de financement.

S) Information sectorielle

Pour ses besoins de gestion, le Groupe suit son activité selon trois axes : la géographie, le métier et le secteur d'activité de ses clients. Seules les entités géographiques constituent des centres de profit pour lesquels il existe une mesure complète de la performance. L'information sectorielle de premier niveau correspond aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté. L'information sectorielle de second niveau correspond aux métiers du Groupe.

Les coûts liés aux activités opérationnelles et encourus au niveau du Groupe pour le compte des secteurs géographiques et des métiers sont affectés soit directement, soit sur une base raisonnable. Les éléments non affectés correspondent aux frais de siège.

Les prix de transfert inter-segments sont déterminés aux prix de marché.

NOTE 2~ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

A) Exercice 2004

Les principaux mouvements de périmètre survenus en 2004 sont les suivants :

- Au 23 avril 2004, au terme de la réouverture de l'Offre Publique Alternative d'Echange et de l'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire, le pourcentage de participation du Groupe dans la société Transiciel s'élève à 100 %.
- En Suisse, dans le cadre d'un contrat d'infogérance, Capgemini Schweiz AG a repris la société Logimatik le 1^{er} janvier 2004, filiale de services informatiques du groupe Georg Fischer. Au 31 décembre 2004, la société Logimatik est détenue à 100 % et intégrée globalement.
- En Allemagne, dans le cadre d'un contrat d'infogérance, le Groupe a repris au 1^{er} mars 2004 les filiales de services informatiques du groupe Drägerwerk AG. Au 31 décembre 2004, le Groupe intègre globalement ces sociétés détenues à 100 %.
- Aux Etats-Unis, le Groupe a créé la société Capgemini Energy LP dans le cadre d'un contrat de services de dix ans prenant effet au 1^{er} juillet 2004, avec la société américaine d'électricité TXU Energy Company LLC. Au 31 décembre 2004, le Groupe intègre globalement la société Capgemini Energy LP détenue à 97,1%.
- En décembre 2004, le Groupe a vendu ses activités de maintenance d'infrastructure en Suède et en Norvège au groupe EDB.

T) Gains et pertes de change sur transactions intra-groupe

L'incorporation des états financiers d'une entité étrangère dans les états financiers consolidés du Groupe suit les procédures de consolidation normales, telles que l'élimination des soldes et transactions intra-groupe. Toutefois, un écart de change qui apparaît sur un élément monétaire intra-groupe, à long terme ou à court terme, ne peut être éliminé avec un montant correspondant provenant d'autres soldes intra-groupe car l'élément monétaire représente un engagement de convertir une monnaie en une autre et expose l'entreprise présentant les états financiers à un profit ou une perte du fait des fluctuations monétaires. En conséquence, dans les états financiers consolidés, un tel écart de change est comptabilisé en produits ou en charges de l'exercice, ou classé en capitaux propres si le sous-jacent fait partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les entités étrangères.

U) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants et les activités abandonnées sont classés comme actifs (et passifs en cas d'activités abandonnées) destinés à être cédés séparément des autres actifs et passifs dès lors que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue.

Les actifs non courants et les activités abandonnées destinés à être cédés sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de leur vente.

B) Exercice 2005

Les principaux mouvements de périmètre survenus en 2005 sont les suivants :

- Fin 2004, une réorganisation des opérations en France a conduit à créer sept nouvelles entités (Capgemini Consulting, Capgemini Finance et Services, Capgemini Industrie et Distribution, Capgemini Est, Capgemini Ouest, Capgemini Sud, Capgemini Outsourcing Services), les apports partiels successifs ayant eu lieu début 2005. D'autre part, la société Capgemini OS Electric, anciennement Cap Sogeti France S.A.S., a été utilisée dans le cadre du contrat Schneider. La société est détenue par le Groupe à 100% et consolidée par intégration globale.
- En janvier 2005, les activités du pôle Sogeti/Transiciel (dorénavant dénommé Sogeti) ont fait l'objet d'une réorganisation, conduisant pour l'essentiel à la création de nouvelles sociétés, à la suite d'opérations de fusions et d'apports partiels d'actifs.
- Le Groupe a cédé, en janvier 2005, sa participation de 25,22 % dans la société IS Energy pour un montant de 21 millions d'euros, à la suite de l'exercice, à fin 2004, par la société E.ON de l'option d'achat qu'elle détenait sur ces titres.
- Le 16 juin 2005, le Groupe a vendu son activité santé en Amérique du Nord au groupe Accenture pour un montant de 143 millions d'euros.
- Le 12 août 2005, le Groupe a signé une alliance avec le groupe japonais NTT Data Corporation, cédant 95% de

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

sa participation dans la société Capgemini Japan K.K., pour un montant de 30 millions d'euros.

- Le 22 décembre 2005, le Groupe a échangé en actions préférentielles la moitié des actions ordinaires qu'il détenait

dans la société Working Links (Employment) Limited, au Royaume Uni, soit 16,5%. Cette société qui était consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle est désormais inscrite en titres de sociétés non consolidées.

NOTE 3~CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2004		2005	
	Montant	%	Montant	%
Amérique du Nord	1 351	22	1 353	20
Royaume-Uni et Irlande	1 288	20	1 738	25
Pays Nordiques	391	6	415	6
Benelux	857	14	956	14
Allemagne et Europe Centrale	477	8	443	6
France	1 479	24	1 666	24
Europe du Sud	299	5	310	4
Asie Pacifique	93	1	73	1
TOTAL	6 235	100	6 954	100

La croissance du chiffre d'affaires de l'exercice 2005 par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2004 est de 11,5 % et de 15,0 % à taux et périmètre constant.

NOTE 4~CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

L'analyse des charges par nature est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005
Charges de personnel	4 001	4 175
Frais de déplacements	309	309
	4 310	4 484
Achats et sous-traitance	1 437	1 808
Loyers et taxes locales	282	240
Dotations aux amortissements et provisions	230	197
TOTAL	6 259	6 729

Il convient de noter que le résultat opérationnel comprend une perte de change de 6 millions d'euros en 2004 et un gain de change de 0,3 million d'euros en 2005.

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005
Traitements et salaires	3 171	3 283
Charges sociales	747	803
Charges de retraite - régimes à prestations définies (1)	83	86
Autres avantages postérieurs à l'emploi	-	3
TOTAL	4 001	4 175

(1) Cf. Note 20 "Provisions pour retraites et engagements assimilés".

NOTE 5~AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

A) Autres produits opérationnels

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005
Plus values de cession de sociétés consolidées ou d'activité	6	166
Autres produits	-	9
AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS	6	175

Les autres produits opérationnels recouvrent principalement :

- **Des plus values de cession de sociétés consolidées ou d'activité :**
 - en décembre 2004, le Groupe a vendu ses activités de maintenance d'infrastructure en Suède et en Norvège au groupe EDB pour une valeur de 18 millions d'euros, dégagant une plus-value de 6 millions d'euros,
 - le Groupe a cédé, en janvier 2005, sa participation de 25,22% dans la société IS Energy, en Allemagne, pour un montant de 21 millions d'euros à la suite de l'exercice, à fin 2004, par la société E.ON, de l'option d'achat qu'elle détenait sur ces titres, dégagant une plus-value de 15 millions d'euros,
 - le 16 juin 2005, le Groupe a vendu son activité santé en

Amérique du Nord au groupe Accenture pour une valeur de 143 millions d'euros, dégagant une plus-value de 123 millions d'euros, - le Groupe a cédé, en août 2005, 95% de sa participation dans sa filiale Capgemini Japan K.K. au groupe japonais NTT Data Corporation pour un montant de 30 millions d'euros, donnant lieu à une plus-value de 28 millions d'euros.

- **Des autres produits :**

- en avril 2005, le Groupe a cédé son contrat de location-financement sur le bien immobilier situé à Béhoust, qui abritait l'Université du Groupe jusqu'à l'ouverture en 2003 de la nouvelle université du site Les Fontaines, situé à Gouvieux. Un gain net de 5 millions d'euros a été dégagé.

B) Autres charges opérationnelles

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005
Coûts de restructuration	(240)	(164)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(19)	(6)
Charges liées aux attributions d'actions et d'options de souscription d'actions	(4)	(12)
Autres charges	-	(4)
AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(263)	(186)

Les autres charges opérationnelles recouvrent pour l'essentiel :

En 2004

- **Des coûts de restructuration :**
 - 153 millions d'euros de coûts directement liés aux réductions d'effectifs (2 335 collaborateurs), principalement en France, au Benelux, au Royaume-Uni, en Allemagne et Europe Centrale, et en Italie.
 - 87 millions d'euros d'autres charges liées principalement aux mesures de rationalisation du parc immobilier. Ces charges concernent l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni, les Pays Nordiques, la France, le Benelux et l'Allemagne et l'Europe Centrale.
- **Des dépréciations des écarts d'acquisition :**
 - En 2004, un écart d'acquisition résiduel en Italie a été déprécié pour 7 millions d'euros. Une dépréciation a par ailleurs été reconnue sur des écarts d'acquisition au Benelux (8 millions d'euros), au Royaume-Uni (2 millions d'euros) et en Europe Centrale (2 millions d'euros).

En 2005

- **Des coûts de restructuration :**
 - 83 millions d'euros de coûts directement liés aux réductions

d'effectifs, principalement en Amérique du Nord (31 millions d'euros), en France (12 millions d'euros), dans les Pays Nordiques (9 millions d'euros), au Benelux (8 millions d'euros), au Royaume-Uni (6 millions d'euros) et en Italie (2 millions d'euros),

- 66 millions d'euros d'autres charges, entièrement liées aux mesures de rationalisation du parc immobilier, principalement en Amérique du Nord (56 millions d'euros), en France (3 millions d'euros) et au Royaume Uni (2,5 millions d'euros),

- 15 millions d'euros relatifs à un amortissement accéléré de logiciel en Amérique du Nord.

- **Des charges liées aux attributions d'actions et d'options de souscription d'actions :**

- Ces charges sont déterminées selon les modalités décrites en Note 9.A. "Plan d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions".

- **Des dépréciations des écarts d'acquisition :**

- En 2005, un écart d'acquisition résiduel aux Pays-Bas a été déprécié pour 4 millions d'euros. Une dépréciation a par ailleurs été reconnue sur un écart d'acquisition au Royaume-Uni pour 2 millions d'euros.

NOTE 6~COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

L'analyse du coût de l'endettement financier est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005
Coût de l'endettement financier brut	(46)	(57)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	18	33
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(28)	(24)

• Coût de l'endettement financier brut

Le coût de l'endettement financier brut se ventile comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005
Charges d'intérêt des emprunts obligataires convertibles	(20)	(30)
Autres charges d'intérêt	(26)	(27)
TOTAL	(46)	(57)

L'évolution entre 2004 et 2005 du coût de l'endettement financier brut s'explique à hauteur de 10 millions d'euros par les charges d'intérêt relatives à l'OCEANE 2005 émise le 16 juin 2005 (Cf. Note 18 "Trésorerie nette").

Les autres charges d'intérêt se composent principalement :

- des charges d'intérêt notionnelles de 11 millions d'euros liées aux contrats de location-financement (principalement au Royaume-Uni, aux Pays Bas et au Canada),
- des charges d'intérêt notionnelles de 4 millions d'euros liées aux dettes financières reconnues en contrepartie de la réin-

tégration au bilan des créances de carry-back cédées en 2003 et en 2004, dont la comptabilisation au coût amorti génère un produit du même montant en résultat opérationnel (voir note 31.IVE "Impôts"),

- des charges d'intérêt notionnelles de 5 millions d'euros liées à la reconnaissance en dette financière de la valeur actuelle de l'option de vente dont bénéficie le groupe TXU (voir Note 31.IVI "Option de vente sur intérêts minoritaires").

• Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

Ils comprennent pour l'essentiel la rémunération des placements financiers.

NOTE 7~AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers comprennent :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005
Réévaluation des instruments financiers à leur juste valeur	3	2
Plus value de cession de titres non consolidés	18	3
Gains de change	2	2
Divers	4	2
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	27	9
Réévaluation des instruments financiers à leur juste valeur	(3)	(2)
Dépréciation de titres non consolidés	-	(3)
Charge d'intérêt nette sur régimes de retraite à prestations définies	(9)	(8)
Charges liées à la comptabilisation de passifs financiers selon la méthode du coût amorti (1)	(5)	(4)
Pertes de change	(4)	(2)
Divers	(5)	(4)
TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	(26)	(23)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	1	(14)

(1) Concerne les passifs financiers ne constituant pas de la trésorerie nette (Cf. Note 1.N. "Trésorerie nette").

La variation des autres produits et charges financiers nets entre 2004 et 2005 résulte principalement de l'impact, en 2004, de la plus value de 18 millions d'euros dégagée lors de la ces-

sion pour 70 millions d'euros de la participation non consolidée détenue par le Groupe dans la société Vertex.

NOTE 8-IMPÔTS

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005
Impôts courants	11	(34)
Impôts différés	(237)	(1)
TOTAL	(226)	(35)

La charge d'impôts courants de l'exercice 2005 recouvre principalement :

- des impôts sur résultats bénéficiaires pour un total de 21 millions d'euros notamment aux Pays-Bas, en Allemagne et Europe Centrale, et en Inde.
- des impôts forfaitaires pour 11 millions d'euros supportés essentiellement en Amérique du Nord et en Italie.

La charge d'impôts différés de l'exercice 2005 comprend essentiellement :

- l'imputation de résultats fiscaux bénéficiaires sur déficits fiscaux reportables ayant donné lieu à reconnaissance d'un actif d'impôt au cours d'exercices antérieurs pour 38 millions d'euros (essentiellement en France pour 33 millions d'euros),

- la reconnaissance d'impôts différés actifs nets sur différences temporelles pour 4 millions d'euros principalement au Canada,
- la réévaluation des impôts différés actifs reconnus en France suite à la réorganisation des activités nord-américaines pour un montant de 36 millions d'euros (Cf. Note 13 "Impôts différés").

En 2005, le taux effectif moyen d'impôt sur les résultats ressort à 19,9% du résultat avant impôt. Le taux effectif varie d'année en année selon la provenance des résultats, le Groupe exerçant ses activités dans des pays à fiscalités différentes. Par ailleurs, ce taux effectif est fortement impacté par les variations affectant les impôts différés actifs reconnus sur les déficits fiscaux reportables dont le Groupe dispose.

Le rapprochement entre le taux d'imposition applicable en France et le taux effectif d'impôt est le suivant :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005
TAUX D'IMPOSITION EN FRANCE (%)	35,4	34,9
(Charge)/Produit d'impôts théorique	109	(61)
Eléments de rapprochement avec le taux effectif :		
Impôts différés actifs non reconnus ou dépréciés sur déficits reportables et différences temporelles	(117)	(16)
Effet lié à la réévaluation de l'impôt différé nord américain lié à l'acquisition d'Ernst & Young	(226)	-
Effet lié à la réévaluation de l'impôt différé généré en France par la réorganisation des activités nord américaines	36	36
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables antérieurement dépréciés	-	10
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurement dépréciés	-	4
Différences de taux d'imposition entre pays	3	1
Différences permanentes et autres éléments	(31)	(9)
(Charge)/Produit d'impôts réel	(226)	(35)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (%)	(73,4)	19,9

En 2005, le taux effectif d'impôt résulte principalement de :

- la non-reconnaissance d'impôts différés actifs pour un montant de 11 millions d'euros principalement en Amérique du Nord, en Europe Centrale, en Italie et en Asie Pacifique et de la dépréciation d'impôts différés actifs en France (5 millions d'euros) résultant de l'intégration du groupe Transiciel et de la réorganisation des activités d'assistance technique de proximité,
- l'effet de la réévaluation, selon les paramètres présentés en Note 13 "Impôts différés", de l'impôt différé actif reconnu en France pour un montant de 36 millions d'euros,
- la reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables nés antérieurement au 1er janvier 2005 concernant l'Allemagne (7 millions d'euros) et la Norvège (3 millions d'euros),
- l'imputation de déficits fiscaux reportables non reconnus sur des résultats fiscaux bénéficiaires de l'exercice en cours (pour un montant de 4 millions d'euros), essentiellement au Royaume-Uni,

- différences permanentes et autres éléments, qui comprennent en 2005 :

- des impôts forfaitaires pour 11 millions d'euros supportés essentiellement en Amérique du Nord et en Italie (7 millions d'euros),
- des différences permanentes et autres éléments pour 2 millions d'euros essentiellement en Europe Centrale et en France.

Il convient de noter que les impôts différés passifs relatifs à la composante "capitaux propres" de l'OCEANE 2005 émise le 16 juin 2005, déterminée selon les modalités indiquées dans le renvoi (5) au pied du tableau de variation des capitaux propres, ont été comptabilisés en contrepartie des capitaux propres. Par ailleurs, les impôts différés actifs relatifs à l'acquisition de l'option d'achat d'actions visant à neutraliser les effets dilutifs de l'OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003, ont été également comptabilisés en contrepartie des capitaux propres (Cf. renvoi (6) au pied du tableau de variation des capitaux propres).

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES

A) Plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 24 mai 1996, le 23 mai 2000 et le 12 mai 2005 le Conseil d'Administration ou le Directoire, à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et

ce, pendant un délai respectif de cinq ans pour les plans des 24 mai 1996 et 23 mai 2000 et de 38 mois pour le plan du 12 mai 2005, des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont récapitulées dans le tableau ci dessous :

	Plan 1996	Plan 2000		Plan 2005	Total
Date de l'assemblée	24 mai 1996	23 mai 2000		12 mai 2005	
Nombre total d'options pouvant être consenties	6 000 000	12 000 000		6 000 000	
Date des premières attributions au titre de ce plan	1 ^{er} juillet 1996	1 ^{er} septembre 2000	1 ^{er} octobre 2001	1 ^{er} octobre 2005	
Délai d'exercice des options à compter de leur date d'attribution (sur la base de tranches progressives)	6 ans	6 ans	5 ans	5 ans	
Prix de souscription en % de la moyenne des vingt séances de bourses précédant l'octroi	80%	80%	100%	100%	
Prix de souscription (par action et en euros) des différentes attributions en vigueur :					
<i>Plus haut</i>	114,00	139,00	21,00	30,00	
<i>Plus bas</i>	178,00	161,00	60,00	30,00	
Nombre d'actions au 31 décembre 2004 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	1 411 950	10 877 200		-	12 289 150
Nombre de nouvelles options consenties au cours de l'exercice	Plan terminé	1 623 000		1 915 500	3 538 500
Nombre d'options forcloses ou annulées au cours de l'exercice	852 950	1 674 100		-	2 527 050
Nombre d'options levées au 31 décembre 2005	-	198 800 (1)		-	198 800
Nombre d'actions au 31 décembre 2005 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	559 000 (2)	10 627 300 (3)		1 915 500 (4)	13 101 800
Durée de vie moyenne pondérée résiduelle (en années)	0,65	2,57		4,75	

(1) Au 31 décembre 2005, 170 000 options de souscription d'actions ont été levées, au titre de l'attribution faite à 24 euros et 28 800 options de souscription levées au titre de l'attribution faite à 21 euros.

(2) Soit 293 000 actions au prix de 161 euros et 266 000 actions au prix de 144 euros.

(3) Soit 776 100 actions au prix de 161 euros et 524 500 actions au prix de 139 euros, 1 770 500 actions au prix de 60 euros, 1 447 600 actions au prix de 24 euros, 1 020 000 actions au prix de 40 euros, 371 000 au prix de 31 euros, 3 255 600 au prix de 21 euros et 1 462 000 au prix de 27 euros.

(4) Soit 1 915 500 actions au prix de 30 euros.

Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Il est rappelé que dans l'hypothèse d'une publication par Euronext d'un avis de recevabilité d'une Offre Publique visant la totalité des titres de capital et des titres donnant accès au capital ou au droits de vote de la Société, les titulaires d'options de souscription pourront – s'ils le souhaitent – lever aussitôt la totalité des options qui leur ont été consenties (ou le solde en cas de levée(s) partielle(s) déjà effectuée(s)).

Juste valeur des options accordées et incidence sur les états financiers

En application des dispositions de la norme IFRS 1 "Première application des normes d'information financière internationale", seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont la date d'acquisition des droits est postérieure au 1^{er} janvier 2005, sont évalués à leur juste valeur et comptabilisés en autres charges opérationnelles. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

Synthèse	Plan n°5 d'une durée de 5 ans				Plan n°6 d'une durée de 38 mois
	1 ^{er} octobre 2003	1 ^{er} avril 2004	1 ^{er} octobre 2004	1 ^{er} avril 2005	1 ^{er} octobre 2005
Dates des attributions concernées par les retraitements IFRS 2 :	1 ^{er} octobre 2003	1 ^{er} avril 2004	1 ^{er} octobre 2004	1 ^{er} avril 2005	1 ^{er} octobre 2005
Nombres d'actions attribuées à l'origine :	1 406 000	566 000	3 634 500	1 623 000	1 915 500
Prix de souscription (par action et en euros) des différentes attributions en vigueur :	40	31	21	27	30
Prix de l'action à la date d'attribution :	35,88	31,19	19,09	27,06	32,59
Nombre d'actions souscrites au 31/12/05 :	-	-	28 800	-	-
Principales conditions de marché à la date d'attribution :					
<i>Volatilité</i>	37-38%	38,1-38,8%	37,5-38,5%	32,4-33,8%	27,4-29,4%
<i>Durée de vie moyenne d'exercice de l'option (années)</i>	3,5-4,25	3,5-4,25	3-4,25	3-4,25	3-4,25
<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	2,7-3,1%	2,8-3%	3-3,3%	2,2-2,9%	2,3-2,7%
<i>Taux de dividendes attendu</i>	1%	1%	1%	1%	1%
Conditions hors marché :					
<i>Présence effective à la date d'exercice</i>	oui	oui	oui	oui	oui
<i>Autres</i>	non	oui (1)	non	non	non
Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des options	Modèle Black & Scholes				
Fourchette des justes valeurs en euros	8,7-10,3	9,2-10,3	4,5-5,7	6,2-7,8	7,6-9,4
Nombre d'actions au 31/12/05 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées:	1 020 000	371 000	3 255 600	1 462 000	1 915 500

(1) Certaines personnes de la société Transiciel ont reçu des options de souscription d'actions soumises à des conditions d'exercice, fonction du pourcentage de réalisation par l'ensemble Sogeti-Transiciel d'un objectif de "résultat opérationnel brut ajusté", dont les détails sont présentés dans la note d'information ayant reçu le visa de la COB n° 03-935 en date du 29 octobre 2003.

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur selon la méthode de "Black & Scholes" (Cf. Note 1.P. "Options de souscriptions d'actions accordées au personnel"), le montant global restant à amortir entre 2006 et 2010 au titre des cinq attributions rentrant dans le champ d'application de la norme IFRS 2 s'élève à 20,3 millions d'euros. Sur l'exercice, la charge reconnue en autres charges opérationnelles s'élève à 10,5 millions d'euros.

Accords signés lors de l'acquisition de l'activité conseil d'Ernst & Young (mai 2000)

Ces accords prévoyaient un dispositif de rétention sur une période maximum de cinq ans du personnel-clé de l'activité conseil d'Ernst & Young ayant rejoint le Groupe. Ce dispositif était fondé sur l'acquisition progressive de la propriété des actions attribuées aux porteurs des activités conseil d'Ernst & Young et pouvait conduire,

en cas de départ du Groupe, à la restitution par la personne concernée d'une partie des actions lui ayant été attribuées en mai 2000. Les accords prévoyaient par ailleurs qu'une partie des actions ainsi restituées revenait de droit à Cap Gemini S.A. (ces actions faisant alors l'objet soit d'une annulation soit d'une vente), le solde des actions ainsi restituées étant retenu dans les entités locales auxquelles les salariés ayant quitté le Groupe étaient rattachés dans le cadre du dispositif de rétention (trusts et comptes bancaires) en vue de leur réattribution ultérieure à d'autres salariés du pays concerné. À noter que certaines actions ayant été cédées, conformément aux dispositions des accords, préalablement à l'acquisition définitive de leur propriété par les bénéficiaires concernés ayant ultérieurement quitté le Groupe, ces entités se sont également vu restituer des liquidités (correspondant donc au produit de cession d'actions restituées) qui pouvaient, le cas échéant, être attribuées aux salariés du pays concerné sous forme de rémunération exceptionnelle.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

Les réattributions d'actions Capgemini dans le cadre de ce dispositif font l'objet de règles d'acquisition progressive de la propriété des dites actions selon un calendrier similaire à celui applicable aux options de souscription d'actions accordées par Cap Gemini S.A. En 2005, ces entités ont attribué 117 987 actions Capgemini à

leurs salariés respectifs (principalement nord américains). Compte tenu des règles d'acquisition et des réattributions qui ont eu lieu depuis le 7 novembre 2002, soit en 2003 (126 299 actions) et en 2004 (207 850 actions), la charge 2005 calculée selon les règles de l'IFRS 2 s'élève à 1,7 millions d'euros.

B) Résultat par action

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, diminué des actions

propres. Le nombre moyen d'actions ordinaires est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de l'exercice.

Au 31 Décembre	2004	2005
Résultat part du Groupe (en millions d'euros)	(534)	141
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	131 292 801	131 391 243
Résultat de base par action (en euros)	(4,07)	1,07

L'augmentation du nombre d'actions de la période résulte de l'exercice des options de souscription d'actions détenues par des membres du personnel.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation à la clôture de l'exercice.

Le cours moyen de l'action sur l'exercice 2005 s'élève à 28,15 euros.

Au 31 décembre 2005, les instruments dilutifs comprennent :

- les bons d'attribution d'actions liés à l'acquisition de la société Transiciel, remis aux anciens actionnaires de Transiciel ayant opté pour la seconde branche de l'offre, et donnant droit à une quotité d'actions nouvelles Capgemini, jouissance 1er janvier 2006, sous réserve de l'atteinte par le nouvel ensemble Sogeti/Transiciel d'objectifs de résultat,
- les options de souscription d'actions détenues par les membres du personnel, considérées comme potentiellement dilu-

tives lorsque le cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période excède le prix d'exercice des options de souscription d'actions augmenté de leur juste valeur,

- les obligations convertibles émises le 16 juin 2005 (OCEANE 2005) qui sont dilutives car la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts, soit 6 millions d'euros, est inférieure pour chaque obligation au résultat de base par action (Cf. Note 18 "Trésorerie nette").

Les obligations convertibles émises le 24 juin 2003 (OCEANE 2003) ne sont pas dilutives au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005 dans la mesure où la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts, pour chaque obligation est supérieure au résultat de base par action. Dès lors, le résultat part du Groupe n'a pas été retraité de la charge d'intérêt sur obligations convertibles (nette d'impôts).

	2004	2005
Résultat part du Groupe (en millions d'euros)	(534)	141
Charge d'intérêt sur l'emprunt obligataire convertible OCEANE 2005 (nette d'impôts)	-	6
Résultat part du Groupe dilué (en millions d'euros)	(534)	147
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	131 292 801	131 391 243
Ajustements :		
- conversion des obligations convertibles OCEANE 2003	-	-
- conversion des obligations convertibles OCEANE 2005 (nombre moyen pondéré)	-	5 905 405
- exercice des bons d'attribution d'actions liés à l'acquisition du groupe Transiciel	508 600	(*)315 790
- exercice des options de souscription d'actions détenues par le personnel	988 354	859 828
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	132 789 755	138 472 266
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	(4,02)	1,06

(*) Sous réserve de la validation par le tiers arbitre telle que prévue par l'article 1.4.13.10. de l'Offre Publique Alternative d'Achat.

NOTE 10~IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'analyse par nature et les variations d'immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Écarts d'acquisition	Logiciels	Actifs incorporels générés en interne	Autres actifs incorporels	Total
VALEUR BRUTE					
AU 1^{er} JANVIER 2004	1 788	146	37	38	2 009
Ecarts de conversion	(16)	(7)	-	(6)	(29)
Acquisitions/Augmentations	-	22	2	50	74
Cessions/Diminutions	(14)	(29)	-	(14)	(57)
Variations de périmètre	35	2	-	85	122
Autres mouvements	(7)	50	-	1	44
AU 31 DÉCEMBRE 2004	1 786	184	39	154	2 163
Ecarts de conversion	41	10	-	13	64
Acquisitions/Augmentations	1	19	2	5	27
Cessions/Diminutions	(5)	(20)	-	(13)	(38)
Variations de périmètre	4	(16)	-	(2)	(14)
Autres mouvements	-	8	-	(16)	(8)
AU 31 DÉCEMBRE 2005	1 827	185	41	141	2 194
AMORTISSEMENTS					
AU 1^{er} JANVIER 2004		98	21	23	142
Ecarts de conversion		(5)	-	1	(4)
Dotations		33	7	12	52
Sorties		(22)	-	(13)	(35)
Variations de périmètre		-	-	8	8
Autres mouvements		15	-	2	17
AU 31 DÉCEMBRE 2004		119	28	33	180
Ecarts de conversion		7	-	2	9
Dotations		44	7	16	67
Sorties		(19)	-	(12)	(31)
Variations de périmètre		(12)	-	(1)	(13)
Autres mouvements		2	-	-	2
AU 31 DÉCEMBRE 2005		141	35	38	214
DÉPRÉCIATION					
AU 1^{er} JANVIER 2004	-	4	-	-	4
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-
Dotations	19	-	-	-	19
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(7)	4	-	-	(3)
AU 31 DÉCEMBRE 2004	12	8	-	-	20
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-
Dotations	6	3	-	-	9
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2005	18	11	-	-	29
VALEUR NETTE					
Au 1 ^{er} janvier 2004	1 788	44	16	15	1 863
Au 31 décembre 2004	1 774	57	11	121	1 963
AU 31 DÉCEMBRE 2005	1 809	33	6	103	1 951

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

Valeur nette des écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2005, les écarts d'acquisition sont répartis par zones géographiques et concernent essentiellement la France (480 millions d'euros dont 379 millions d'euros relatifs à l'acquisition de la société Transiciel), le Royaume Uni (471 millions d'euros), le Benelux (438 millions d'euros), l'Amérique du Nord (222 millions d'euros) et l'Allemagne et l'Europe Centrale (95 millions d'euros).

La variation de la valeur nette des écarts d'acquisition résulte principalement de :

En 2004 :

- la réévaluation des actifs et passifs identifiables de la société Transiciel au 31 décembre 2004, qui a conduit à reconnaître un complément d'écart d'acquisition pour une valeur de 26 millions d'euros,
- la cession au groupe EDB des activités de maintenance de réseau au sein des activités d'infogérance du Groupe en Suède et en Norvège (13 millions d'euros),
- la dépréciation de l'écart d'acquisition résiduel en Italie pour 7 millions d'euros ainsi que la dépréciation reconnue sur des écarts d'acquisition au Benelux (8 millions d'euros), au Royaume-Uni (2 millions d'euros) et en Europe Centrale (2 millions d'euros),
- l'écart de conversion sur les écarts d'acquisition libellés en devises étrangères (-16 millions d'euros).

En 2005 :

- la dépréciation d'un écart d'acquisition résiduel au Benelux pour 4 millions d'euros ainsi que la dépréciation reconnue sur un écart d'acquisition au Royaume-Uni pour 2 millions d'euros,
- l'écart de conversion positif de 41 millions d'euros sur les écarts d'acquisition libellés en devises étrangères.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition sont les suivantes :

unités génératrices de trésorerie	Amérique du Nord	Royaume-Uni	Benelux	Sogeti-Transiciel	Autres	Total
Valeur nette comptable des écarts d'acquisition (en millions d'euros)	222	471	321	458	337	1 809
Méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie	Valeur d'utilité					
Nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés	5 ans					
Taux de croissance à long terme	3%					
Taux d'actualisation au 31 décembre 2005 après impôt (1)	10,5%	10,1%				
Taux d'actualisation au 31 décembre 2004 après impôt (1)	10,1%					

(1) L'application de taux d'actualisation avant impôt à des flux de trésorerie avant impôt a conduit à une valorisation identique des unités génératrices de trésorerie.

Test de valeur des logiciels et autres immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2005, la comparaison de la valeur nette comptable des logiciels et autres immobilisations incorporelles (essentiellement droits d'usage acquis) à la valeur d'utilité pour le Groupe a conduit à reconnaître sur l'exercice une dépréciation de 3 millions d'euros en Allemagne.

Test de valeur des écarts d'acquisition

Un test de valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition au 31 décembre 2005 a été mené en application de la procédure mise en place par le Groupe dans le cadre du contrôle de la valeur de ces actifs. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie. Ces entités correspondent soit à des filiales, soit à une zone géographique dans laquelle le Groupe est implanté. Cette évaluation est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et étendus sur un horizon de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) et de croissance à long terme sur la période au-delà de 5 ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'ensemble des évaluations des entités générant leurs flux propres de trésorerie.

La création de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Sogeti-Transiciel résulte de la réorganisation en janvier 2005 des activités du pôle Sogeti-Transiciel (Cf. Note 2 "Évolution du périmètre"). Il convient de noter qu'en 2004, le groupe Transiciel (acquis en décembre 2003) constituait une UGT, tandis que les activités de l'entité transnationale Sogeti créée par restructuration interne en 2002, étaient réintégrées aux UGT correspondant aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté.

La croissance du chiffre d'affaires et le pourcentage de marge rapportée au chiffre d'affaires ont été déterminés sur la base des performances passées et des perspectives de croissance des marchés sur lesquels le Groupe intervient. Ils sont cohérents avec les données prévisionnelles émises par le Groupe.

Éléments de rapprochement entre les investissements au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie

Il convient de noter que le montant des acquisitions d'immobilisations incorporelles (27 millions d'euros) diffère du montant présenté en tableau de flux de trésorerie du fait de l'exclusion dans ce dernier des transactions sans effet de trésorerie (acquisitions d'actifs détenus en location-financement).

NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'analyse par nature et les variations d'immobilisations corporelles en 2005 s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Terrains, constructions et agencements	Matériels informatiques	Autres actifs corporels	Total
VALEUR BRUTE				
AU 1^{er} JANVIER 2004	456	579	126	1 161
Ecarts de conversion	(6)	(4)	(1)	(11)
Réévaluations	-	-	-	-
Acquisitions /Augmentations	32	98	11	141
Cessions/Diminutions	(27)	(116)	(8)	(151)
Variations de périmètre	5	10	8	23
Autres mouvements	1	(42)	(8)	(49)
AU 31 DÉCEMBRE 2004	461	525	128	1 114
Ecarts de conversion	13	17	3	33
Réévaluations	-	-	-	-
Acquisitions /Augmentations	16	89	10	115
Cessions/Diminutions	(79)	(135)	(15)	(229)
Variations de périmètre	(2)	(54)	(1)	(57)
Autres mouvements	19	(3)	(9)	7
AU 31 DÉCEMBRE 2005	428	439	116	983
<i>Dont location-financement</i>	107	211	10	328
AMORTISSEMENTS				
AU 1^{er} JANVIER 2004	180	375	90	645
Ecarts de conversion	(4)	(4)	-	(8)
Réévaluations	-	-	-	-
Dotations	43	102	16	161
Reprises	(20)	(103)	(8)	(131)
Variations de périmètre	5	7	1	13
Autres mouvements	-	(13)	(2)	(15)
AU 31 DÉCEMBRE 2004	204	364	97	665
Ecarts de conversion	9	11	1	21
Réévaluations	-	-	-	-
Dotations	40	80	10	130
Reprises	(63)	(117)	(13)	(193)
Variations de périmètre	-	(39)	(1)	(40)
Autres mouvements	5	(2)	(5)	(2)
AU 31 DÉCEMBRE 2005	195	297	89	581
<i>Dont location-financement</i>	25	142	8	175
DÉPRÉCIATION				
AU 31 DÉCEMBRE 2005	3	-	-	3
VALEUR NETTE				
Au 1 ^{er} janvier 2004	276	204	36	516
Au 31 décembre 2004	257	161	31	449
AU 31 DÉCEMBRE 2005	230	142	27	399
<i>Dont location financement</i>	82	69	2	153

Test de valeur

Au 31 décembre 2005, la comparaison de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles à la valeur d'utilité pour le Groupe a uniquement conduit à reconnaître sur l'exercice une dépréciation de 3 millions d'euros en Allemagne.

Éléments de rapprochement entre les investissements au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie

Il convient de noter que le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles (115 millions d'euros) diffère du montant présenté en tableaux de flux de trésorerie du fait de l'exclusion dans ce dernier des transactions sans effet de trésorerie (acquisitions d'actifs détenus en location financement).

NOTE 12~IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Titres de sociétés non consolidées	5	5
Dépôts et autres immobilisations financières à long terme	59	43
TOTAL	64	48

A) Titres de sociétés non consolidées

Les mouvements des titres de sociétés non consolidées s'analysent comme suit :

en millions d'euros	2004	2005
AU 1^{er} JANVIER	55	5
Écarts de conversion	2	1
Acquisitions	-	3
Cessions	(52)	(1)
Dépréciations	-	(3)
AU 31 DÉCEMBRE	5	5

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur.

Le Groupe a cédé, en novembre 2004, sa participation de 14,6% dans la société Vertex, soit 52 millions d'euros, à la société United Utilities. Les 5% encore détenus dans la société Zacatii Consulting Inc. (anciennement Capgemini Japan K.K.) à l'issue de la cession par le Groupe le 12 août 2005 de ses intérêts dans cette société ont été réévalués à leur juste valeur au 31 décembre 2005 (Cf. Tableau de variation des capitaux propres). En 2005, aucun montant n'a été constaté en compte de résultat au titre

de l'évaluation des actifs disponibles à la vente.

B) Dépôts et autres immobilisations financières à long terme

Les dépôts et autres immobilisations financières à long terme comprennent les prêts "aides à la construction", les dépôts et cautionnement et les autres prêts à long terme.

La valeur d'utilité des dépôts et autres immobilisations financières à long terme ne présente pas d'écart significatif par rapport à leur valeur nette comptable.

NOTE 13~IMPÔTS DIFFÉRÉS

I. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS RECONNUS

A) Analyse par échéance

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
<i>Impôts différés actifs</i>		
-Impôts différés actifs recouvrables à plus d'un an	702	720
-Impôts différés actifs recouvrables à moins d'un an	73	91
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	775	811
<i>Impôts différés passifs</i>		
-Impôts différés passifs à plus d'un an	75	105
-Impôts différés passifs à moins d'un an	20	16
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	95	121

Les impôts différés actifs recouvrables à plus d'un an sont essentiellement constitués des déficits fiscaux reportables. Les impôts différés passifs à plus d'un an sont principalement relatifs à des écarts d'acquisition fiscalement déductibles.

Les impôts différés actifs et passifs à moins d'un an sont générés par des déficits fiscaux reportables ainsi que des différences temporelles entre la base fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur nette comptable au bilan.

B) Variation des impôts différés actifs et passifs

<i>en millions d'euros</i>	Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables	Impôts différés actifs sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young	Impôts différés actifs sur différences temporelles	Total impôts différés actifs	Total impôts différés passifs (1)	Total impôts différés nets
AU 1^{er} JANVIER 2005	586	123	66	775	(95)	680
Variations de périmètre	-	-	-	-	2	2
Ecart de conversion	(1)	19	7	25	(7)	18
Impôts différés constatés en résultat	(2)	(2)	7	3	(4)	(1)
Impôts différés constatés en capitaux propres	-	-	6	6	(14)	(8)
Autres mouvements	-	-	2	2	(3)	(1)
AU 31 DÉCEMBRE 2005	583	140	88	811	(121)	690

(1) Les impôts différés passifs portent sur des différences temporelles.

L'appréciation des dollars US et Canadien par rapport à l'Euro au cours de l'exercice 2005 entraîne une hausse des impôts différés actifs reconnus en Amérique du Nord, en particulier ceux relatifs à l'apport des activités conseil d'Ernst & Young.

En 2005, la charge d'impôts différés nets (1 million d'euros) s'analyse comme suit :

- imputation de déficits fiscaux reportables sur des résultats fiscaux bénéficiaires pour un montant de 38 millions d'euros, principalement en France (33 millions d'euros),
- reconnaissance d'impôts différés nets sur différences temporelles principalement au Canada pour un montant de 4 millions d'euros,
- réévaluation des impôts différés actifs reconnus en France suite à la réorganisation des activités nord-américaines pour un montant de 36 millions d'euros.

Les impôts différés imputés en capitaux propres au cours de l'exercice concernent des éléments qui ont été comptabilisés en contrepartie des capitaux propres lors du même exercice (Cf. Tableau de variation des capitaux propres consolidés). Ils recouvrent pour un montant de 14 millions d'euros l'impôt différé passif relatif à la différence entre la valeur nominale de l'emprunt obligataire convertible émis le 16 juin 2005 (OCEANE 2005) et la juste valeur de sa composante dette (Cf. Note 18 "Trésorerie nette") et, pour un montant de 6 millions d'euros, l'impôt différé actif relatif à l'option d'achat d'actions propres visant à neutraliser la dilution potentielle liée à l'OCEANE 2003 émise le 23 juin 2003 (Cf. Note 18 "Trésorerie nette").

Impôts différés actifs sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young en Amérique du Nord

L'apport des activités conseil nord-américaines d'Ernst & Young permet au Groupe d'amortir fiscalement sur 15 ans

la différence entre le prix de la transaction pour ces activités et la valeur fiscale des actifs et passifs acquis (4 280 millions de dollars), ce qui représente une économie d'impôt sur les sociétés aux taux actuels d'impôt d'environ 1 669 millions de dollars. Au cours des derniers exercices, cet amortissement est venu augmenter les déficits fiscaux générés par les opérations américaines, lesquels sont reportables sur une durée de 20 ans. Dans ces conditions, le Groupe dispose, sous forme de déficits fiscaux et d'amortissements futurs fiscalement déductibles, d'une source d'économies d'impôts potentielles utilisable, en l'état actuel de la réglementation, au plus tard en 2035.

La valeur de l'actif d'impôts différés est réévaluée en retenant certaines options de planification fiscale – liées notamment au paiement différé de redevances internes au Groupe – et en tenant compte d'une estimation des résultats taxables de nos activités nord-américaines sur les 5 prochaines années, sur la base de taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables.

Au 31 décembre 2005, la valeur de l'actif d'impôt reconnu en Amérique du Nord s'élève à 140 millions d'euros.

Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables en France suite à la réorganisation des activités nord-américaines

La réorganisation des activités nord-américaines a conduit la société Cap Gemini S.A. à reconnaître en 2002 une moins-value fiscale nette à court terme dont le montant définitif s'élève à 2,8 milliards d'euros. Depuis le 31 décembre 2003, le déficit fiscal correspondant est reportable indéfiniment sur les résultats fiscaux futurs générés en France.

À chaque clôture, cet actif d'impôt différé est réévalué en tenant compte d'une estimation du résultat fiscal en France au titre des 15 prochaines années. Cette réévaluation a

été réalisée en retenant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables et en utilisant les paramètres de visibilité:

- reconnaissance de 100% de l'utilisation sur les cinq premières années. À compter de la sixième année, les utilisations probables font l'objet d'une provision au taux forfaitaire de 35%, taux en croissance de 5 points sur les années suivantes et, le cas échéant, jusqu'à 70%. Ce taux est porté à 100% au-delà de la quinzième année.

Ce modèle de réévaluation repose sur une diminution progressive de la visibilité sur la réalisation des estimations avec le temps, de façon à ce que le montant de l'impôt différé actif ainsi reconnu soit consommé :

- à hauteur de 50% environ au cours des 5 premières années,
- à hauteur des 50% restants sur la période allant de la sixième à la quinzième année.

Au 31 décembre 2005, l'actif d'impôt différé reconnu en France correspondant s'élève à 525 millions d'euros (soit 467 millions d'euros à plus d'un an et 58 millions d'euros à moins d'un an) à comparer à 522 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Autres impôts différés actifs reconnus sur déficits fiscaux reportables

Le montant total des déficits fiscaux reportables reconnus au niveau du Groupe, en dehors de l'impôt différé actif reconnu en France suite à la réorganisation des activités nord-américaines, comprend par ailleurs essentiellement 22 millions d'euros en Europe Centrale et plus particulièrement en Allemagne, 15 millions d'euros en Belgique et aux Pays Bas, 8 millions d'euros au Royaume-Uni, 7 millions d'euros en Norvège et Suède, 2 millions d'euros en France et enfin, 2 millions d'euros en Espagne.

C) Analyse par nature

Les impôts différés actifs reconnus au 31 décembre 2005 peuvent être détaillés comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2005
Déficits fiscaux reportables	525
Apport des activités conseil d'Ernst & Young	140
Avantages postérieurs à l'emploi	19
Réévaluation des encours de production	11
Restructuration	7
Autres	18
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS RECOUVRABLES À PLUS D'UN AN	720
Déficits fiscaux reportables	58
Indemnités de départ à la retraite	8
Provisions diverses	6
Réévaluation des encours de production	5
Participation	4
Restructuration	2
Autres	8
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS RECOUVRABLES À MOINS D'UN AN	91
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS RECONNUS	811

Il convient de noter que les impôts différés reconnus sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young comprennent les déficits fis-

caux reportables générés par les amortissements fiscalement déductibles de l'écart d'acquisition ainsi que les amortissements futurs.

Les impôts différés passifs au 31 décembre 2005 peuvent être détaillés comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2005
Retraitement de l'amortissement des écarts d'acquisition fiscalement déductibles	62
Composantes capitaux propres des emprunts obligataires convertibles (OCEANE 2003 et 2005)	26
Retraitements des contrats de location-financement	8
Provisions	8
Autres	1
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS À PLUS D'UN AN	105
Réévaluation des encours de production	9
Autres	7
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS À MOINS D'UN AN	16
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	121

II. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NON RECONNUS

Les impôts différés actifs non reconnus s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (<i>en millions d'euros</i>)	2004	2005
Impôts différés sur déficits fiscaux reportables	564	524
Impôts différés sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young	1 067	1 183
Impôts différés sur différences temporelles	204	318
TOTAL	1 835	2 025

Les impôts différés actifs non reconnus proviennent essentiellement de l'Amérique du Nord pour 1 485 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Les impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables non reconnus portent essentiellement sur la France pour un montant de 170 millions d'euros ainsi que sur l'Amérique du Nord pour un montant de 168 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Il convient de noter que les impôts différés non reconnus sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young comprennent les déficits fiscaux reportables générés par les amortissements fiscalement déductibles de l'écart d'acquisition ainsi que les amortissements futurs.

Les impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles au 31 décembre 2005 sont essentiellement relatifs à :

- des avantages postérieurs à l'emploi au Royaume-Uni (99 millions d'euros),
- des différences entre les comptes statutaires et les comptes consolidés de méthodes de capitalisation et d'amortissement d'immobilisations (48 millions d'euros) dans divers pays,
- des reconnaissances différées de chiffre d'affaires entre les comptes statutaires et les comptes consolidés (58 millions d'euros) dans divers pays,
- des restructurations (25 millions d'euros), des provisions (32 millions d'euros) et d'autres éléments divers (56 millions d'euros) dans divers pays.

III. ÉCHÉANCIER DES DÉFICITS FISCAUX REPORTABLES

L'échéancier des déficits fiscaux reportables est le suivant :

Au 31 décembre (<i>en millions d'euros</i>)	2004		2005	
	Montant	%	Montant	%
n+1	4	-	3	-
n+2	3	-	69	2
n+3	52	1	48	1
n+4	37	1	43	1
n+5 et années ultérieures indéfiniment	23	1	9	-
	4 188	97	4 442	96
TOTAL	4 307	100	4 614	100

Il convient de noter que les déficits fiscaux reportables ne comprennent pas les amortissements futurs fiscalement déductibles relatifs à l'écart d'acquisition des activités conseil d'Ernst

& Young ayant un effet impôt s'élevant à 791 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 804 millions d'euros au 31 décembre 2004.

NOTE 14 - CRÉANCES NON COURANTES

Les créances non courantes s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Créances de carry-back	112	116
Instruments dérivés	1	-
Divers	11	11
TOTAL	124	127

Les 26 juin 2003 et 28 juin 2004, Cap Gemini S.A. a cédé pour respectivement 74 et 33 millions d'euros à un établissement de crédit une créance de 90 millions d'euros et un complément

de créance de 39 millions d'euros détenus sur le Trésor Public (Cf. Note 26 "Engagements hors bilan"). Ces créances sont comptabilisées au coût amorti.

NOTE 15 - CRÉANCES OPÉRATIONNELLES

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Clients et comptes rattachés	1 773	1 798
Créances envers les organismes sociaux	41	70
TOTAL	1 814	1 868

Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Clients	1 329	1 337
Factures à émettre	459	467
Travaux en cours	22	27
Provisions pour créances douteuses	(37)	(33)
TOTAL	1 773	1 798

Les avances et acomptes reçus des clients, provenant essentiellement des activités de projets, sont enregistrés au passif du bilan, dans les dettes opérationnelles, en vertu du principe comptable

de non-compensation des créances et des dettes. À noter que pour les besoins du calcul du délai moyen de règlement des clients, le Groupe déduit des créances clients le montant des avances reçues.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Clients et comptes rattachés	1 773	1 798
Avances et acomptes reçus des clients	(538)	(609)
TOTAL DES CRÉANCES CLIENTS NETTES DES AVANCES ET ACOMPTES REÇUS	1 235	1 189
En nombre de jours du total du chiffre d'affaires	72	62

NOTE 16~CRÉANCES DIVERSES

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Créances d'impôt	29	21
Charges constatées d'avance	139	134
Divers	10	25
TOTAL	178	180

NOTE 17~ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Au 31 décembre 2004, le montant correspond à la valeur du bien immobilier situé à Béhoust, qui abritait l'Université du Groupe jusqu'à l'ouverture en 2003 de la nouvelle université

du site Les Fontaines, situé à Gouvieux.

En avril 2005, le Groupe a cédé son contrat de location-financement sur ce bien.

NOTE 18~TRÉSORERIE NETTE

La trésorerie nette est constituée de la trésorerie disponible diminuée des dettes financières à court et long terme :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Trésorerie	1 232	2 136
Dettes financières	(948)	(1 231)
Instruments dérivés	1	(1)
TRÉSORERIE NETTE	285	904

Au 31 décembre 2005, les instruments dérivés passifs sont présentés au bilan consolidé dans les autres dettes non courantes.

Ces instruments dérivés concernent deux contrats d'échange de taux décrits dans la Note 19 "Instruments

financiers dérivés".

Par ailleurs, les dettes financières à court terme (c'est-à-dire exigibles dans les douze mois) et découverts bancaires s'analysent de la façon suivante :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Dettes financières à court terme	180	86
Découverts bancaires	20	85
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME ET DÉCOUVERTS BANCAIRES	200	171

I. TRÉSORERIE

Au sein du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie s'analyse comme la somme des placements à court

terme et du disponible en banque diminuée des découverts bancaires.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Placements à court terme	1 001	1 805
Banques	251	416
Découverts bancaires	(20)	(85)
TRÉSORERIE	1 232	2 136

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

La variation des placements à court terme s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005
AU 1^{er} JANVIER	929	1 001
Écarts de conversion	(4)	17
Variations de périmètre	-	(4)
Augmentations	157	792
Diminutions	(81)	(1)
AU 31 DÉCEMBRE	1 001	1 805

La variation des placements à court terme s'explique principalement par le placement du produit de l'émission de l'OCEANE 2005.

La trésorerie disponible est investie en SICAV et en fonds communs de placement monétaires classiques.

II. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières s'analysent entre long terme et court terme, ces dernières comprenant à la fois la part à moins

d'un an des endettements à long terme ainsi que des dettes financières dont la durée est inférieure à un an.

Au 31 décembre (<i>en millions d'euros</i>)		2004	2005
Emprunts obligataires convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE 2003 et 2005)	(A)	408	814
Dettes liées aux contrats de location-financement	(B)	164	124
Autres dettes financières	(C)	196	207
DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME		768	1 145
Dettes liées aux contrats de location-financement	(B)	64	50
Dettes bancaires ou assimilées	(D)	46	8
Billets de Trésorerie		-	15
Autres dettes financières	(C)	70	13
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME		180	86
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES		948	1 231

A) Emprunts Obligataires Convertibles ou Échangeables en Actions Nouvelles ou Existantes de Cap Gemini S.A. (OCEANE)

OCEANE 2005 émise le 16 juin 2005

Le 16 juin 2005 Capgemini a procédé à une émission d'obligations à option de conversion et/ou échange en actions Capgemini nouvelles ou existantes, ayant pour date de jouissance le 24 juin 2005 et pour échéance le 1er janvier 2012 (OCEANE 2005). Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 437 millions d'euros et il est représenté par 11 810 810 obligations d'une valeur nominale unitaire de 37 euros. Les obligations portent intérêt au taux nominal

annuel de 1%. Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°05-564 en date du 16 juin 2005.

CARACTERISTIQUES DE L'OCEANE 2005 EMISE LE 16 JUIN 2005

Conversion et/ou échange des Obligations en actions

À tout moment, à compter de la date de règlement, soit le 24 juin 2005, et jusqu'au septième jour ouvré précédant la date de remboursement normal ou anticipé, les titulaires d'Obligations pourront demander l'attribution d'actions ordinaires de l'Émetteur à raison d'une action pour une Obligation, sous réserve des ajustements prévus. L'émetteur

pourra à son gré remettre des actions nouvelles et/ou des actions existantes.

Amortissement normal

Les Obligations seront amorties en totalité le 1^{er} janvier 2012 (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) par remboursement au prix de 41,90 euros par Obligation, soit environ 113,2% de la valeur nominale des Obligations.

Amortissement anticipé au gré de la Société

La Société peut procéder à l'amortissement des obligations par anticipation :

- à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, pour tout ou partie des obligations, soit par des rachats en bourse ou hors bourse, soit par offres publiques de rachat ou d'échange ;
- à compter du 24 juin 2009 et jusqu'au 31 décembre 2011, sous réserve d'un préavis de 30 jours calendaires, pour la totalité des obligations restant en circulation, à un prix de remboursement anticipé déterminé de manière à ce qu'il assure un taux de rendement actuariel brut identique à celui qu'il aurait obtenu en cas de remboursement à l'échéance, soit un taux de 2,875 %, majoré des intérêts courus, si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le marché Euronext d'Euronext Paris S.A. durant une période de 20 jours de bourse consécutifs au cours desquels l'action est cotée choisis par la Société parmi les 40 jours de bourse consécutifs précédant immédiatement la date de parution de l'avis annonçant l'amortissement anticipé, excède 130% de ce prix de remboursement anticipé ;
- à tout moment, pour la totalité des obligations restant en circulation, si moins de 10% des obligations émises restent en circulation.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

En cas de changement de contrôle, tout porteur d'obligations pourra demander le remboursement anticipé de tout ou partie de ses obligations.

Cas d'exigibilité anticipée

Par ailleurs, la documentation de l'OCEANE contient des dispositions habituelles concernant l'exigibilité anticipée à l'initiative de la majorité des porteurs d'obligations, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de manquement à d'autres obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de périodes de "grâce"), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation dissolution ou de cession totale des actifs de la Société, ainsi qu'en cas de cessation de la cotation des actions ordinaires de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A.

À noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée des obligations et serait sans incidence sur le taux d'intérêt qui leur est applicable.

COMPTABILISATION DE L'OCEANE 2005 À LA JUSTE VALEUR

En application du principe de comptabilisation décrit en note 1.M.b "Dettes financières à long terme", la juste valeur de la dette correspondante au passif du bilan, ainsi que la part affectée en capitaux propres, ont été calculées à la date de l'émission de l'OCEANE 2005, le 16 juin 2005.

La juste valeur de la dette au bilan incluse dans les dettes financières à long terme, a été calculée par référence au taux d'intérêt implicite pour une émission d'obligations simples à la date d'émission de l'OCEANE 2005 (soit 4,5%). La différence entre la valeur nominale de l'OCEANE 2005 et la juste valeur de sa composante dette a été affectée en capitaux propres, nette d'impôts différés.

Au 31 décembre 2005, la composante dette de l'OCEANE 2005 s'élevait à 396 millions d'euros.

Compte tenu du taux effectif de 4,5% (4,8% après prise en compte des frais d'émission), le montant de la charge d'intérêt au second semestre s'élève à 9,6 millions d'euros, contre un coupon de 2,2 millions d'euros calculé sur la base du taux nominal de l'emprunt (1%).

OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003

Le 24 juin 2003, Cap Gemini S.A. a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes, ayant pour date de jouissance le 2 juillet 2003 et pour échéance le 1^{er} janvier 2010 (OCEANE 2003).

Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 460 millions d'euros et il est représenté par 9 019 607 obligations d'une valeur nominale unitaire de 51 euros. Les obligations portent intérêt à un taux de 2,5% l'an. À noter que la Société a conclu le 28 octobre 2004 un contrat d'échange de taux au titre duquel la Société est désormais payeur d'un taux variable (voir Note 19 ci-dessous "Instruments financiers dérivés").

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°03-607 en date du 24 juin 2003.

Dans le cadre de l'émission de l'OCEANE 2005 du 16 juin 2005, Capgemini a décidé de neutraliser intégralement la dilution potentielle liée à l'OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003 et devant venir à maturité le 1^{er} janvier 2010, par l'acquisition auprès de la Société Générale d'une option d'achat, pour un coût de 16 millions d'euros, portant sur un nombre d'actions égal à la totalité du sous-jacent de l'OCEANE 2003 (soit environ 9 millions d'actions), à un prix d'exercice et à une maturité correspondant à ceux de l'OCEANE 2003.

COMPTABILISATION DE L'OCEANE 2003 À LA JUSTE VALEUR

En application du principe de comptabilisation décrit en Note 1.M.b "Dettes financières à long terme", la juste valeur de la dette correspondante au passif du bilan, ainsi

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

que la part affectée en capitaux propres, ont été calculées à la date de l'émission de l'OCEANE 2003, le 24 juin 2003.

La juste valeur de la dette au bilan incluse dans les dettes financières à long terme a été calculée par référence au taux d'intérêt implicite pour une émission d'obligations simples à la date d'émission de l'OCEANE 2003 (soit 4,8%). La différence entre la valeur nominale de l'OCEANE 2003 et la juste valeur de sa composante

dette a été affectée en capitaux propres, nette d'impôts différés.

Au 31 décembre 2005, la composante dette de l'OCEANE 2003 s'élevait à 418 millions d'euros.

Compte tenu du taux effectif de 4,8% (5,1% après prise en compte des frais d'émission), le montant de la charge d'intérêt annuelle s'élève à 20,9 millions d'euros, contre un coupon de 11,5 millions d'euros, calculé sur la base annuelle du taux nominal de l'emprunt (2,5%).

B) Dettes liées aux contrats de location financement

Au 31 décembre 2005, le montant concerne principalement les dettes relatives aux financements de l'Université du Groupe

“Les Fontaines” située à Gouvieux, et des investissements en matériels informatiques réalisés par Capgemini UK Plc et New Horizons System Solutions LP (Canada).

en millions d'euros	Antériorité maximale	Échéance maximale des contrats	Taux	Solde au 31 décembre 2004	Solde au 31 décembre 2005
Université Capgemini (Béhoust) (1)	-	-	-	27	-
Université Capgemini (Les Fontaines)	Décembre 2002	Juillet 2014	Euribor 3 mois +0,75%	80	74
Capgemini UK Plc	Août 2000	Juillet 2010	Fixe (5,29% à 11,05%)	58	43
Capgemini Outsourcing B.V.	Juin 2003	Juin 2008	Fixe (2,33% à 6,31%)	19	9
New Horizons System Solutions LLP	Février 2003	Octobre 2010	Fixe (6,0% à 7,0%)	13	19
Capgemini Outsourcing Services S.A.S.	Août 2001	Mars 2009	Fixe (5,26% à 9,01%)	3	5
Capgemini Systems GmbH	Juillet 2003	Juillet 2008	Fixe (4,0%)	4	4
Sogeti-Transiciel S.A.S.	Avril 1999	Avril 2011	Eonia+0,8%	5	3
Capgemini Finland O.Y.	Octobre 2003	Octobre 2009	Fixe (0,01% à 4,56%)	2	4
Capgemini Est S.A.S.	Juillet 2003	Janvier 2008	Fixe (2,6%)	2	1
Autres	Juillet 2001	Juin 2016	Fixe (0,3% à 7%)	15	12
TOTAL				228	174

(1) En avril 2005, le Groupe a cédé son contrat de location-financement sur le bien immobilier situé à Béhoust, qui abritait l'Université du Groupe jusqu'à l'ouverture en 2003 de la nouvelle Université du site Les Fontaines, situé à Gouvieux.

Il convient de noter que dans le cadre du contrat d'infogérance conclu avec Schneider Electric le 28 octobre 2004, un certain nombre de contrats de location signés par Schneider Electric n'ont pas encore été transférés au Groupe. Ces contrats feront l'objet d'une analyse selon les critères de la norme IAS 17 “Contrats de location”. À l'issue de cette

analyse, le retraitement des contrats de location-financement pourrait conduire à reconnaître une dette financière additionnelle, d'un montant maximal estimé à 15 millions d'euros, correspondant à l'engagement total des contrats de loyers. Au 31 décembre 2005, ces engagements sont inclus dans les engagements hors bilan.

C) Autres dettes financières

Au 31 décembre 2005, les 220 millions d'euros d'autres dettes financières comprennent principalement:

- pour un total de 116 millions d'euros, la réintégration au bilan de créances détenues sur le Trésor Public, résultant

de l'option de report en arrière (carry-back) du déficit fiscal français généré au titre de l'exercice 2002, qui s'élevaient respectivement à 74 et 33 millions d'euros lors de leur cession les 26 juin 2003 et 28 juin 2004. Ces créances

ont été réintégrées en dettes financières en vertu du passage aux normes IFRS selon les modalités décrites en note 31.IV "Principaux impacts liés à l'adoption des normes IAS/IFRS sur les états financiers",

- pour 66 millions d'euros, la valeur actuelle de l'option de vente dont bénéficie le groupe TXU dans le cadre du contrat d'infogérance de 10 ans signé le 17 mai 2004. La valeur de cette option de vente porte sur la participation minoritaire de 2,9 % du groupe TXU dans la société Capgemini Energy LP et sur certains actifs (essentiellement la plate-forme informatique dont le groupe TXU a concédé l'usage à Capgemini Energy LP pendant la durée du contrat) et peut être exercée par le groupe TXU pendant les dix ans suivant la fin du contrat. La valeur de cette obligation s'élève à 200 millions de dollars (169 millions d'euros) et a été constatée à l'origine pour sa valeur actuelle, soit 114 millions de dollars, faisant usage d'un taux d'actualisation de 5,9%. Cette valeur est partiellement compensée par les actifs précités, valorisés à 45 millions de dollars.

D) Dettes bancaires ou assimilées

La variation des dettes bancaires ou assimilées entre le 31 décembre 2004 (46 millions d'euros) et le 31 décembre 2005 (8 millions d'euros) s'explique principalement par la réduction des tirages par les sociétés opérationnelles du Groupe, sur des lignes bancaires. Ces lignes de crédit bénéficient dans certaines circonstances de la garantie de Cap Gemini S.A.

Crédit syndiqué conclu par Cap Gemini S.A.

Le 14 novembre 2005, la Société a conclu avec un groupe de banques composé de BNP Paribas, Calyon, ING Bank N.V., en qualité de "Bookrunners and Mandated Lead Arrangers", Crédit Mutuel - CIC, IXIS Corporate & Investment Bank, Natexis Banques Populaires, SG Corporate & Investment Banking, en qualité de "Mandated Lead Arrangers", et Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, Dresdner Bank AG in Frankfurt am Main, HSBC France SA, JPMorgan Chase Bank N.A., Paris Branch, Crédit du Nord, en qualité de "Co-Arrangers", une ligne de crédit multidevises de 500 millions d'euros qui remplace la précédente ligne de crédit multidevises d'un montant de 600 millions d'euros, mise en place pour 5 ans le 31 juillet 2001 et résiliée de ce fait par anticipation.

La nouvelle ligne de crédit est remboursable au plus tard le 14 novembre 2010, sauf en cas d'exercice (sous réserve de l'acceptation des banques) d'une option d'extension d'un an exerçable à la fin de la première année, au quel cas la nouvelle ligne deviendra remboursable le 14 novembre 2011.

Les conditions de tirage de cette ligne sont les suivantes :

- une marge initiale de 0,50% (au-dessus de l'Euribor ou du Libor 1 à 12 mois), à laquelle s'ajoute, au-delà d'un certain niveau d'utilisation de la ligne, une commission d'utilisation comprise entre 0,025% et 0,050%. Cette marge peut évoluer à la hausse et à la baisse en fonction de la notation de crédit de Cap Gemini S.A.;
- une commission de non-utilisation initiale de 35% de la marge (soit 0,175% à ce jour) pouvant être réduite à 30% en cas de hausse de la notation de Cap Gemini S.A.

Conformément à la norme IAS 32 "Instruments financiers : information à fournir et présentation", une dette financière a été reconnue au bilan en contrepartie des éléments décrits en Note 31.IV.1 "Options de vente sur intérêts minoritaires".

Il convient de noter que la valeur de l'option de vente reconnue au passif du bilan évolue à chaque clôture. La variation de la valeur de l'option de vente entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005 s'explique par la reconnaissance d'intérêts notionnels en coût de l'endettement financier brut et par l'effet de change sur la conversion du dollar US en euro. Cette charge est constatée au compte de résultat en coût de l'endettement financier brut pour 5 millions d'euros en 2005.

- une dette de 21 millions d'euros, envers la société TXU résultant de l'application des termes du contrat ;
- le solde du prix d'acquisition des filiales de services informatiques du groupe Drägerwerk AG pour 10 millions d'euros, payable en février 2006.

À noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. serait sans incidence sur la disponibilité de cette ligne.

Par ailleurs, au titre de cette ligne, la Société s'est engagée à respecter les ratios financiers (définis en normes IFRS) suivants :

- un ratio d'endettement net rapporté à la situation nette consolidée qui doit être inférieur à tout moment à 1;
- un ratio de couverture du coût de l'endettement financier net ajusté de certains éléments par la marge opérationnelle consolidée qui doit être supérieur ou égal à 3 au 31 décembre et au 30 juin de chaque année (sur la base des 12 derniers mois écoulés).

Il est précisé qu'au 31 décembre 2005, le Groupe respectait ces ratios financiers, le ratio d'endettement net rapporté à la situation nette consolidée et le ratio de couverture du coût de l'endettement financier net par la marge opérationnelle consolidée s'établissant respectivement à 0 et 15,7.

La ligne de crédit comporte des engagements qui limitent la capacité de la Société et de ses filiales parties au contrat, ainsi que, le cas échéant, la capacité de ses principales filiales ("principal subsidiaries", définies en fonction de leur part dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et de leurs filiales respectives, d'engager certaines opérations, y compris :

- des limites affectant la création de sûretés sur leurs actifs,
- de modifier substantiellement la nature générale de leur activité,
- des restrictions sur les opérations de cession d'actifs et les fusions ou opérations assimilées.

La société Cap Gemini S.A. s'est en outre engagée à respecter certaines clauses habituelles, y compris l'obtention et le maintien des autorisations nécessaires, le maintien d'une couverture d'assurance, le maintien de l'emprunt à son rang

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

(“pari passu”), la fourniture d’informations financières.

Enfin, cette ligne de crédit contient des dispositions habituelles concernant l’exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de fausse déclaration ou de manquement à d’autres obligations afférentes aux contrats de crédit (sous réserve, le cas échéant, de périodes de “grâce”),

en cas de défauts croisés (au-delà d’un seuil minimum de manquement), d’insolvabilité et de procédures de dépôt de bilan, de changement de contrôle ou de survenance d’événement ayant un impact négatif significatif sur la situation financière du Groupe.

À ce jour, cette ligne n’a fait l’objet d’aucun tirage.

III. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DETTES FINANCIÈRES

A) Taux d’intérêt

Taux moyen des intérêts sur dettes financières

Pour l’exercice 2005, le taux moyen des intérêts sur les dettes financières du Groupe ressort à 5,2%.

Taux fixe / taux variable

Au 31 décembre 2005, la part des dettes à taux variable est de 41%, dont 34% à taux variable plafonné (respectivement 60% et 43% au 31 décembre 2004), et la part des dettes à taux fixe est de 59% (40% au 31 décembre 2004). L’évolution entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005 s’explique principalement par l’effet lié à l’émission de l’OCEANE 2005 le 16 juin 2005, qui augmente le poids relatif de l’endettement à taux fixe au sein de la dette financière.

Analyse de la sensibilité du coût de l’endettement net à une hausse des taux

L’effet sur le coût de l’endettement brut d’une augmentation théorique moyenne annuelle des taux d’intérêts de 1% rapportée à une position moyenne annuelle de dettes financières est estimé à 6 millions d’euros.

Par ailleurs l’effet sur les produits de trésorerie et d’équivalents de trésorerie d’une hausse théorique moyenne annuelle des taux d’intérêts de 1% rapportée à une position moyenne annuelle de trésorerie et d’équivalents de trésorerie est estimé à 14 millions d’euros.

Il en résulte un effet théorique positif estimé à 8 millions d’euros sur le coût de l’endettement net de l’exercice.

Taux d’intérêt effectif et échéancier de remboursement

Au 31 décembre

en millions d’euros

	2004						2005					
	Taux d’intérêt effectif	Total	À moins d’un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	À plus de 5 ans	Taux d’intérêt effectif	Total	À moins d’un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	À plus de 5 ans
Placements à court terme	2,2%	1 001	1 001	-	-	-	2,5%	1 805	1 805	-	-	-
Banques	1,9%	251	251	-	-	-	1,9%	416	416	-	-	-
Découverts bancaires	2,6%	(20)	(20)	-	-	-	2,8%	(85)	(85)	-	-	-
TRÉSORERIE		1 232	1 232	-	-	-		2 136	2 136	-	-	-
OCEANE 2003	5,1%	408	-	-	-	408	5,1%	418	-	-	418	-
OCEANE 2005	-	-	-	-	-	-	4,8%	396	-	-	-	396
Dettes bancaires ou assimilées	2,8%	46	46	-	-	-	6,1%	8	8	-	-	-
Dettes liées aux contrats de location financement	4,9%	228	64	42	67	55	4,3%	174	50	34	55	35
Autres dettes financières	3,7%	266	70	12	3	181	4,4%	220	13	2	117	88
Billets de Trésorerie	-	-	-	-	-	-	2,65%	15	15	-	-	-
DETTES FINANCIÈRES		948	180	54	70	644		1 231	86	36	590	519

Taux d'intérêt par devises

Au 31 décembre (en %)	2004			2005		
	Euro	Dollar US	Livre Sterling	Euro	Dollar US	Livre Sterling
OCEANE 2003	5,1%	-	-	5,1%	-	-
OCEANE 2005	-	-	-	4,8%	-	-
Dettes bancaires ou assimilées	-	2,8%	-	-	-	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	2,9%	6,0%	8,2%	2,3%	6,0%	8,2%
Autres dettes financières	3,2%	5,4%	-	3,8%	5,3%	-
Billets de trésorerie	-	-	-	2,65%	-	-

B) Justes valeurs

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004		2005	
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Valeur au bilan	Juste Valeur
ACTIF				
Placements à court terme	1 001	1 001	1 805	1 805
Banques	251	251	416	416
Découverts bancaires	(20)	(20)	(85)	(85)
PASSIF				
OCEANE 2003 ⁽¹⁾	408	406	418	419
OCEANE 2005 ⁽²⁾	-	-	396	387
Dettes bancaires ou assimilées	46	46	8	8
Dettes liées aux contrats de location-financement	228	(3) -	174	(3) -
Autres dettes financières	266	267	220	220
Billets de Trésorerie	-	-	15	15

(1) La juste valeur de l'instrument financier (valeur boursière) le 24 juin 2003 s'élevait à 460 millions d'euros, contre respectivement 465 et 456 millions d'euros aux 31 décembre 2005 et 2004.

(2) La juste valeur de l'instrument financier (valeur boursière) le 16 juin 2005 s'élevait à 495 millions d'euros, contre 496 millions au 31 décembre 2005.

(3) Compte tenu du nombre de contrats de location-financement, de la diversité de leurs formes et de leurs échéances, cette information n'a pas été jugée pertinente.

C) Ventilation par devises

La ventilation des dettes financières par devises est la suivante :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004		2005	
	Montant	%	Montant	%
Euro	747	78,8	1 063	86,3
Dollar US	103	10,9	94	7,7
Livre Sterling	58	6,1	43	3,5
Autres devises	40	4,2	31	2,5
TOTAL	948	100	1 231	100

D) Sûretés réelles

Au 31 décembre 2005, les dettes financières sont garanties par des sûretés réelles à hauteur de 400 millions d'euros

(526 millions d'euros au 31 décembre 2004), dont 174 millions d'euros relatifs à des dettes de location financement.

E) Variation des dettes financières

La variation des dettes financières s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005
AU 1^{er} JANVIER	1 005	948
Écarts de conversion	(10)	20
Variation de périmètre	5	-
Nouveaux emprunts	158	514
Remboursements	(237)	(210)
Variation nette des tirages sur lignes de crédit	(7)	(43)
Autres mouvements	34	2
AU 31 DÉCEMBRE	948	1 231

NOTE 19~INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

A) Couverture des risques de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2005, deux couvertures de taux d'intérêts sont en cours sous la forme de contrats d'échange de taux et de produits optionnels (cap et floor) portant sur un montant total de 496,8 millions d'euros (contre un montant de 500,2 millions d'euros au 31 décembre 2004), pour des périodes allant de 4 à 9 ans, relatives à :

- d'une part, le 28 octobre 2004 la Société a signé un contrat d'échange de taux d'intérêts relatif à l'OCEANE 2003 qui porte sur un notionnel de 460 millions d'euros et pour une période restant à courir de 4 années. Selon les termes de ce contrat d'échange de taux d'intérêts, la Société est payeur d'un taux variable (Euribor 12 mois postfixé - 0,59%) contre le taux fixe de l'OCEANE (2,5%). Le taux variable est plafonné à 3,41% et soumis à un taux plancher de 1,41%. Enfin, ce contrat d'échange comprend une clause de désactivation automatique (à coût nul) en cas d'exercice par la Société du droit dont elle dispose de procéder, dans certaines conditions, à l'amortissement anticipé d'obligations (Cf. § A) de la note 18 "Trésorerie nette"). L'évaluation de ce contrat à la valeur de marché au 31 décembre 2005 fait apparaître en "Autres produits et charges financiers" un produit s'élevant à 1,4 millions d'euros.
- d'autre part, un contrat d'échange de taux (swap de taux d'intérêts) portant sur un notionnel de 36,8 millions d'euros, pour une période restant à courir de 9 ans, relatif à la couverture à hauteur de 50% du crédit bail contracté par la S.A.R.L. Immobilière Les Fontaines (Université Capgemini) en décembre 2002. Au terme du contrat d'échange de taux correspondant, la S.A.R.L. Immobilière Les Fontaines est payeur de taux fixe à 3,51% contre Euribor 3 mois. L'évaluation de ce contrat à la valeur de marché au 31

décembre 2005 fait apparaître en "Autres produits et charges financiers" une perte de 0,2 million d'euros (contre une perte de 0,4 million d'euros au 31 décembre 2004).

B) Couverture des risques de change

En 2005, le Groupe est couvert contre certains risques de variabilité de flux liés à des transactions futures (cf. infra) dans le cadre de ses activités d'infogérance en Inde et en Pologne (infogérance d'externalisation et de transformation des fonctions de support "Business Process Outsourcing").

La mise en place de la comptabilité de couverture (Cf. Note 1.M. "Instruments financiers") a conduit à comptabiliser :

- en capitaux propres ou en marge opérationnelle, la part efficace de la variation de la juste valeur des instruments dérivés (qualifiés comptablement de couverture) selon qu'elle concerne des transactions non réalisées au 31 décembre 2005 ou réalisées et comptabilisées sur l'exercice ;
- en "Autres produits et frais financiers", la part inefficace de la variation de la juste valeur des instruments dérivés qualifiés comptablement de couverture.

Au 31 décembre 2005, les couvertures de taux de change s'élèvent au total à 206,5 millions d'euros et sont les suivantes :

- couvertures commerciales à échéance 2006 et 2007 sous la forme de contrats d'achats / ventes de devises à terme pour une contre-valeur totale de 74 millions d'euros et qui portaient sur des montants en euros, dollars US, livres sterling, zlotys polonais, roupies indiennes, dollars australiens, couronnes suédoises et danoises,
- couvertures financières à échéance 2006 sous la forme de contrats d'achats / ventes de devises à terme (swaps de change) dans le cadre de financements internes au

- Groupe, pour les montants suivants :
- 85 millions de livres sterling pour une contre-valeur de 124,6 millions d'euros,
 - 25 millions de dollars Hong Kong pour une contre-valeur de 2,7 millions d'euros,
 - 40 millions de couronnes suédoises pour une contre-valeur

- de 4,2 millions d'euros,
- 1,5 millions de francs suisses pour une contre-valeur de 1 million d'euros.

L'évaluation de ces contrats à la valeur de marché au 31 décembre 2005 fait apparaître une perte de 1 million d'euros.

NOTE 20 - PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

La variation des provisions pour retraites et engagements assimilés se décompose de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} Janvier 2005 (1)	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	31 décembre 2005
Provisions pour retraites et engagements assimilés	427	(11)	99	(67)	448
TOTAL	427	(11)	99	(67)	448

(1) Dont 1 million d'euros de passif courant

Les variations de périmètre sur l'exercice résultent de la cession par le Groupe en janvier 2005 de sa participation de 25,22% dans la société IS Energy, et en août 2005, de 95% de sa participation dans la société Capgemini Japan K.K.

Il existe deux catégories de régimes de retraite :

Régimes à cotisations définies

Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Benelux, Allemagne et Europe Centrale, les pays Nordiques, Italie, et Ibérie), aux Etats-Unis ainsi que dans les pays d'Asie-Pacifique.

Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite et sont comptabilisés

en charges de l'exercice. Les dettes relatives à ces régimes sont comptabilisées en dettes opérationnelles.

Régimes à prestations définies

Il existe deux natures de régime comptabilisées dans les provisions pour retraites et engagements assimilés :

- les régimes à prestations définies couverts par des actifs : ces régimes existent au Royaume-Uni, au Canada et dans d'autres régions (Etats-Unis, Irlande, Suède, Benelux, Allemagne, Suisse et France).
- les régimes à prestations définies non couverts par des actifs : ces régimes correspondent à des indemnités de départ à la retraite et de couverture sociale. Les pays principalement concernés sont le Canada, la France, l'Allemagne et l'Europe Centrale et l'Italie.

A) Provisions sur régimes de retraites à prestations définies couverts par des actifs

Analyse des engagements

<i>Au 31 décembre (en millions d'euros)</i>	2004				2005			
	Royaume- Uni	Canada	Autres	Total	Royaume- Uni	Canada	Autres	Total
Dette actuarielle	993	138	72	1 203	1 572	212	104	1 888
Juste valeur des actifs de couverture	673	132	52	857	1 045	182	76	1 303
Engagements bruts	320	6	20	346	527	30	28	585
Ecarts actuariels non constatés	(24)	(6)	(3)	(33)	(198)	(33)	(13)	(244)
Coûts des services passés non constatés	-	-	-	-	-	-	-	-
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN	296	-	17	313	329	(3)	15	341
Montants à l'actif (1)	-	(16)	-	(16)	-	(11)	-	(11)
Montants au passif	296	16	17	329	329	8	15	352
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN	296	-	17	313	329	(3)	15	341

(1) Les montants concernent en 2004 et en 2005 un excédent de couverture sur un plan au Canada.

Au 31 décembre 2005, le montant net des autres engagements (15 millions d'euros) porte essentiellement sur les États-Unis (9 mil-

lions d'euros), le Benelux (3 millions d'euros), l'Irlande (2 millions d'euros) et l'Allemagne et l'Europe Centrale (1 million d'euros).

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

Analyse des variations des engagements

<i>en millions d'euros</i>	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs de couverture	Écarts actuariels non reconnus	Engagements nets au bilan
AU 1^{er} JANVIER 2005	1 203	(857)	(33)	313
Charge nette de l'exercice :				
- Coût des services rendus	78	-	-	78
- Intérêts financiers	73	-	-	73
- Rendement attendu des actifs	-	(68)	-	(68)
- Pertes/(Gains) actuariels nets reconnus	-	-	-	-
- Coût des services passés reconnus	-	-	-	-
Prestations versées aux salariés	(31)	28	-	(3)
Contributions aux plans	-	(57)	-	(57)
Variations des écarts actuariels	313	(120)	(193)	-
Écarts de conversion	63	(50)	(5)	8
Contrat Aspire à la date de transfert	178	(165)	(13)	-
Autres variations	11	(14)	-	(3)
AU 31 DÉCEMBRE 2005	1 888	(1 303)	(244)	341

La charge opérationnelle de l'exercice (78 millions d'euros) concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni (59 millions d'euros) et le Canada (10 millions d'euros).

La charge financière de l'exercice correspondant à l'actualisation de l'obligation s'élève à 73 millions d'euros. Celle-ci concerne principalement le Royaume-Uni (54 millions d'euros).

Le produit de rendement attendu des actifs concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni. Il est déterminé sur la base de taux détaillés ci-après (Cf. Hypothèses actuarielles).

Les prestations versées aux salariés (31 millions d'euros) portent sur le Royaume-Uni (14 millions d'euros), le Canada (8 millions d'euros) et divers autres pays (9 millions d'euros).

La variation des écarts actuariels sur l'exercice s'explique

principalement par la baisse des taux d'actualisation des engagements au Royaume-Uni et au Canada (Cf. infra, Hypothèses actuarielles), et par l'adoption d'une nouvelle table de mortalité retenue au Royaume-Uni.

Le transfert des engagements liés à la signature du contrat Aspire au Royaume-Uni est intervenu sur l'exercice 2005, le délai offert aux employés pour rejoindre, à leur initiative, le régime de retraite de la société Capgemini UK Plc ayant pris fin au cours du premier semestre 2005. À la date du transfert, portant sur les droits de 1 530 collaborateurs, le refinancement du plan a été pris en charge par le précédent prestataire de services, sur la base d'une évaluation d'actuaire.

Les principaux contributeurs aux plans sur l'exercice (57 millions d'euros) sont le Royaume-Uni (40 millions d'euros) et le Canada (12 millions d'euros).

Effectifs

	2004				2005			
	Royaume-Uni	Canada	Autres	Total	Royaume-Uni	Canada	Autres	Total
Salariés en activité	4 110	1 308	573	5 991	5 100	1 348	4 491	10 939
Anciens salariés	5 215	16	420	5 651	5 510	29	768	6 307
Retraités	751	50	10	811	865	55	16	936
TOTAL	10 076	1 374	1 003	12 453	11 475	1 432	5 275	18 182

Le total des autres effectifs concerne pour l'essentiel l'Inde (3 489 salariés en 2005), et les dettes actuarielles s'y rapportant s'élèvent à 1 million d'euros au 31 décembre 2005.

En Inde, un contrat d'assurance couvre le versement de primes de départ aux salariés ayant au moins deux ans d'ancienneté et quittant le Groupe.

Hypothèses actuarielles

	2004			2005		
	Royaume-Uni	Canada	Autres	Royaume-Uni	Canada	Autres
Taux d'actualisation des engagements (%)	5,4	6,0	3,5 - 7,0	4,8	5,25	2,6 - 7,4
Taux d'augmentation des salaires (%)	3,5	3,3	1,5 - 6,0	3,5	3,0 - 3,3	1,5 - 6,0
Rendement attendus des actifs de couverture (%)	7,0	7,0	1,5 - 8,5	6,9	7,0	3,3 - 8,5

B) Provisions sur régimes de retraites à prestations définies non couverts par des actifs

Analyse des engagements

Au 31 décembre (en millions d'euros)	France	Canada	Suède	Allemagne et Europe Centrale	Italie	2005	2004
						Total	Total
Dettes actuarielles	31	34	13	24	14	116	108
Juste valeur des actifs de couverture							
Engagements bruts	31	34	13	24	14	116	108
Écarts actuariels non constatés	(4)	(3)	(3)	(5)	-	(15)	(5)
Coûts des services passés non constatés	(5)	-	-	-	-	(5)	(5)
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN	22	31	10	19	14	96	98
Montants à l'actif							
Montants au passif	22	31	10	19	14	96	98
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN	22	31	10	19	14	96	98

Il convient de noter qu'en France et en Italie le régime à prestations définies est relatif au service des indemnités de départ à la retraite.

Au Canada, le régime concerne principalement le service

d'une couverture médicale.

En Allemagne et Europe Centrale, le régime concerne principalement des régimes de retraites venant en complément du régime légal.

Analyse des variations des engagements

en millions d'euros	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs de couverture	Écarts actuariels non reconnus	Coûts des services passés non reconnus	Engagements nets au bilan
AU 1^{er} JANVIER 2005	108		(5)	(5)	98
Variations de périmètre	(11)		-	-	(11)
Charge nette de l'exercice :					
- Coût des services rendus	11		-	-	11
- Intérêts financiers	3		-	-	3
Prestations versées aux salariés	(5)		-	-	(5)
Variations des écarts actuariels	10		(10)	-	-
Différences de change	3		-	-	3
Autres variations	(3)		-	-	(3)
AU 31 DÉCEMBRE 2005	116		(15)	(5)	96

La charge opérationnelle sur l'exercice (11 millions d'euros) concerne la France (4 millions d'euros), le Canada (3 millions d'euros), l'Italie (3 millions d'euros) et l'Europe Centrale (1 million d'euros).

Les prestations versées aux salariés concernent principalement l'Italie (3 millions d'euros).

L'écart de conversion est essentiellement relatif au Canada.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

Effectifs						2005	2004
	France	Canada	Suède	Allemagne et Europe Centrale	Italie	Total	Total
Salariés en activité	16 894	1 348	37	432	1 278	19 989	23 767
Anciens salariés	-	29	1 053	66	-	1 148	986
Retraités	-	55	8	57	-	120	116
TOTAL	16 894	1 432	1 098	555	1 278	21 257	24 869

Hypothèses actuarielles

	2004					2005				
	France	Canada	Suède	Allemagne et Europe Centrale	Italie	France	Canada	Suède	Allemagne et Europe Centrale	Italie
Taux d'actualisation des engagements (%)	4,7 - 5,0	6,0	4,4	5,0 - 6,0	4,8	4,2	6,0	4,4	3,7 - 5,5	4,0
Taux d'augmentation des salaires (%)	1,5 - 2,0	3,3	2,0	2,0 - 2,8	4,8	2,0	3,3	2,0	2,0 - 2,8	4,5

NOTE 21~PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

La variation des provisions courantes et non courantes se décompose de la manière suivante :

en millions d'euros

	Provisions courantes et non courantes
AU 1^{er} JANVIER 2005	39
Dotations	18
Reprises pour utilisation	(18)
Reprises pour non utilisation	(10)
Autres	5
AU 31 DÉCEMBRE 2005	34

Au 31 décembre 2005, les provisions courantes et non courantes concernent principalement des risques sur projets pour

un montant de 28 millions d'euros, et des risques liés à des litiges sociaux pour un montant de 6 millions d'euros.

NOTE 22~AUTRES DETTES NON COURANTES

Les autres dettes non courantes comprennent principalement les dettes de restructuration liées aux mesures de rationalisation du parc immobilier engagées sur l'exercice aux

Etats-Unis et sur les exercices précédents au Royaume-Uni et, en France, la part à plus d'un an de la réserve spéciale de participation.

NOTE 23~DETTES OPÉRATIONNELLES

Les dettes opérationnelles s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Fournisseurs	534	735
Avances et acomptes reçus des clients	538	609
Impôts et taxes	251	294
Personnel	697	787
Divers	62	65
TOTAL	2 082	2 490

L'évolution du poste fournisseurs entre 2004 et 2005 est directement corrélée à l'évolution du poste achats et sous-traitance sur

la même période, qui reflète principalement la part croissante des grands contrats d'infogérance dans l'activité du Groupe.

NOTE 24~DETTES DIVERSES

Les dettes diverses courantes s'analysent entre la réserve spéciale de participation, les produits constatés d'avance et les autres dettes courantes, soit 19 millions d'euros au 31 décembre 2005 et 37 millions d'euros au 31

décembre 2004.

L'évolution sur l'exercice des dettes diverses résulte principalement du paiement en France de la participation reconnue sur les résultats de l'exercice 1999.

NOTE 25~RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Le tableau ci-dessous analyse la rémunération au titre de 2005 des membres des organes de direction générale présents à la clôture de l'exercice, soit 20 personnes au 31 décembre 2005.

(en milliers d'euros)	2005
Avantages à court terme hors charges patronales (1)	14 632
Avantages à court terme : charges patronales	2 451
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	504
Rémunération en actions (3)	973

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, jetons de présence et avantages en nature.

(2) Ce montant comprend essentiellement des indemnités conventionnelles de départ en retraite.

(3) Ce montant correspond à la charge annuelle liée aux attributions d'options de souscription d'actions.

NOTE 26~ENGAGEMENTS HORS BILAN

A) Engagements reçus

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Engagements reçus :		
- sur contrats	7	11
- autres	4	4
TOTAL	11	15

B) Engagements donnés

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005
Engagements donnés:		
- sur locations non résiliables	1 078	1 046
- sur contrats	79	96
- autres	75	44
TOTAL	1 232	1 186

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

- L'analyse des engagements donnés par le Groupe sur des locations non résiliables, par nature et par échéance, au 31 décembre 2005 est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	Matériel Informatique	Bureaux	Voitures	Autres locations non résiliables	Total
n+1	56	173	47	5	281
n+2	27	151	37	4	219
n+3	14	133	24	3	174
n+4	3	104	8	-	115
n+5	-	83	1	-	84
n+6 et années ultérieures	-	173	-	-	173
TOTAL 31 DÉCEMBRE 2005	100	817	117	12	1 046
TOTAL 31 DÉCEMBRE 2004	69	888	112	9	1 078

L'évolution des engagements sur locations de bureaux non résiliables entre 2004 et 2005 est essentiellement liée aux mesures de rationalisation du parc immobilier (Cf. Note 5 "Autres produits et charges opérationnels").

La variation des engagements sur locations de matériel informatique entre 2004 et 2005 s'explique principalement par la prise en compte de l'engagement total d'un certain nombre de contrats de loyer résultant de la signature du contrat d'infogérance avec Schneider Electric (Cf. Note 18 "Trésorerie nette").

Les baux relatifs aux bureaux varient selon les zones géographiques, et s'étalent sur des périodes comprises entre 5 et 25 ans. La durée des contrats de véhicules s'étale de 3 à 5 ans. Les engagements sur des locations non résiliables sont principalement donnés en Amérique du Nord (231 millions d'euros), au Royaume-Uni (198 millions d'euros), au Benelux (157 millions d'euros), en France (148 millions d'euros) et en Allemagne et Europe Centrale (120 millions d'euros). La charge de loyer reconnue en compte de résultat sur l'exercice s'élève à 212 millions d'euros.

- Les engagements sur contrats correspondent principalement aux commandes d'achat à venir dans le cadre de contrats d'achats globaux, et à des garanties bancaires données aux clients dans le cadre de projets.
- Les autres engagements recouvrent principalement :
 - des cautions fiscales données à l'occasion de contentieux fiscaux en France et en Espagne,
 - des engagements sociaux en Hollande et en Suède.

C) Autres engagements

Les accords signés au titre de l'acquisition des activités conseil d'Ernst & Young stipulent que les anciens associés d'Ernst &

Young qui exerçaient leur activité dans le domaine du conseil sont devenus salariés du Groupe Capgemini et bénéficient à cet effet d'un contrat de travail. Au cas où ces personnes devenues salariées du Groupe l'avaient quitté avant un certain délai (et au plus tard, le 23 mars 2005), elles sont tenues de restituer ainsi tout ou partie des actions reçues au titre de l'apport, le nombre d'actions restituées étant fonction de la cause du départ et de la date de celui-ci.

Cap Gemini S.A., l'ensemble de ses filiales et toute société contrôlée directement ou indirectement à 50% ou plus sont assurées pour les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile générale et professionnelle pouvant leur incomber en raison de leurs activités au sein d'un programme mondial organisé en plusieurs lignes placées auprès de différentes compagnies d'assurance. Ce programme est revu et ajusté périodiquement pour tenir compte de l'évolution du chiffre d'affaires, des activités exercées et des risques encourus. À hauteur de 30 millions d'euros (contre 20 millions d'euros jusqu'au 15 octobre 2005), ce programme est couvert par l'intermédiaire d'une société Captive de ré-assurance consolidée par intégration globale, intégrant les protections en ré-assurance.

Les 26 juin 2003 et 28 juin 2004, Cap Gemini S.A. a cédé pour respectivement 74 millions d'euros et 33 millions d'euros à un établissement de crédit une créance de 90 millions d'euros et un complément de créance de 39 millions d'euros détenus sur le Trésor Public, résultant de l'option de report en arrière (carry-back) du déficit fiscal français généré au titre de l'exercice 2002. Aux termes des contrats de cession, Cap Gemini S.A. s'est engagée à indemniser le cessionnaire à hauteur de toute différence qui serait constatée entre le montant des créances cédées et le montant effectivement recouvrable auprès du Trésor Public, et ce pour une période allant jusqu'au 30 juin 2011.

Selon les normes IFRS, la cession des créances de carry-back est analysée comme une opération de financement garanti. L'analyse des risques et avantages attachés à ces créances a conduit à réintégrer les créances de carry-back au bilan consolidé pour leur valeur actuelle, en contrepartie des dettes financières. La dette et la créance devraient disparaître en 2011 lorsque les règlements par l'Etat au bénéfice du cessionnaire des créances de carry-back prévus en 2008 et en 2009 seront certains dans leur montant.

En date du 20 octobre 2003, la société Cap Gemini S.A. a lancé une Offre Publique d'Echange visant les actions de la société Transiciel, par laquelle les actionnaires de Transiciel se voient proposer par Capgemini d'échanger leurs actions selon l'une des deux options suivantes :

- 1ère branche : une parité d'échange de 1 (une) action Capgemini à émettre pour 3 actions Transiciel,
- 2ème branche : une parité de 5 actions Capgemini à émettre et 16 bons d'attribution d'actions nouvelles Capgemini pour 16 actions Transiciel.

La seconde option comporte un mécanisme de complément de prix se traduisant par l'attribution d'actions Capgemini supplémentaires conditionnée à l'atteinte par le nouvel ensemble Sogeti/Transiciel d'objectifs de résultat au cours des années 2004 et 2005. Ce mécanisme de complément de prix est détaillé dans la note d'information ayant reçu le visa de la COB n°03-935 en date du 29 octobre 2003. Sous réserve de réalisation de ces objectifs, chaque bon d'attribution d'actions donnera droit à l'attribution au profit de son titulaire d'une quotité d'actions nouvelles Capgemini, jouissance 1^{er} janvier 2006, soit un maximum de 508 600 actions à l'issue de la période de réouverture de l'offre le 28 janvier 2004. Au 31 décembre 2005, l'écart d'acquisition a été ajusté à hauteur du complément de prix estimé à 11 millions d'euros, soit 315 790 actions nouvelles (sous réserve de la validation par le tiers arbitre telle que prévue par l'article 1.4.13.10. de l'Offre Publique Alternative d'Echange), valorisées à 35,44 euros (cours de bourse du 18 décembre 2003, date de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant approuvé l'opération), en contrepartie des capitaux propres du Groupe.

Le 12 avril 2005, le Groupe a signé une alliance avec le groupe japonais NTT Data Corporation, cédant 95% de sa participation dans la société Capgemini Japan K.K., pour un montant de 30 millions d'euros. Le contrat de cession stipule au bénéfice du Groupe Capgemini, une option de vente de ses 5% d'intérêts résiduels dans la société Zacatii Consulting Inc. (anciennement Capgemini Japan K.K.) ; et au bénéfice du groupe NTT Data Corporation, une option d'achat portant sur ces mêmes titres. Ces options sont exerçables sur une période de deux ans (à partir du 14 juillet 2008) pour le montant le plus élevé entre la valeur de marché de ces titres à la date de l'exercice, et la valorisation de ces titres telle que déterminée à partir du montant initial de la transaction (soit 1,6 millions d'euros pour les 5% résiduels).

Dans un certain nombre de grands contrats signés par des sociétés du Groupe (en particulier les contrats "ASPIRE" signé avec Inland Revenue le 5 janvier 2004 pour un montant estimé à 3 milliards de livres Sterling, TXU signé le 17 mai 2004 pour un montant de 3,5 milliards de dollars, et Schneider Electric Industries SAS signé le 28 octobre 2004 pour un montant de 1,6 milliards d'euros), le Groupe a été amené à mettre en place une garantie de performance et/ou une garantie financière. Le contrat d'infogérance avec les sociétés TXU Energy Company LLC et TXU Electric Delivery Company (anciennement dénommée Oncor Electric Delivery Company) prévoit par ailleurs, au profit du groupe TXU, hors clauses habituelles en la matière, un droit de résiliation dans le cas où la notation de crédit du Groupe viendrait à être abaissée au-dessous du niveau "investment grade". À noter qu'à la suite de l'abaissement de la notation de crédit du Groupe par Standard & Poors intervenue le 7 janvier 2005, le contrat s'est poursuivi.

Le Groupe Capgemini a signé le 25 mai 2004 avec France Telecom un contrat d'externalisation d'une partie de ses réseaux de télécommunications pour une durée de 8 ans, comportant un mécanisme d'indemnité au profit de France Telecom ou au profit de Capgemini conditionné respectivement par le niveau de réalisation, à la baisse ou à la hausse, du volume d'achat prévu au contrat. Les passifs éventuels de Capgemini à ce titre, en cas de non atteinte de l'objectif, s'élèvent au maximum à 19,8 millions d'euros au 31 décembre 2005.

NOTE 27 - INFORMATION SECTORIELLE

I. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

Au 31 décembre 2005, le Groupe exerce son activité dans huit zones géographiques détaillées ci-dessous :

ZONES GÉOGRAPHIQUES	PAYS
Amérique du Nord	Canada, Etats-Unis, Mexique
Royaume-Uni et Irlande	Royaume-Uni, Irlande
Pays Nordiques	Suède, Finlande, Danemark, Norvège
Benelux	Pays-Bas, Belgique, Luxembourg
Allemagne et Europe Centrale	Allemagne, Autriche, Suisse, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Serbie
France	France
Europe du Sud	Espagne, Portugal, Italie
Asie Pacifique	Australie, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Singapour

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

A) Analyse du résultat sectoriel

Le résultat sectoriel sur l'exercice 2005 s'analyse comme suit :

en millions d'euros	Royaume			Allemagne et Europe			Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué (1)	Élimination	Total
	Amérique du Nord	-Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Centrale	France					
CHIFFRE D'AFFAIRES											
Chiffre d'affaires hors-groupe	1 353	1 738	415	956	443	1 666	310	73	-	-	6 954
Chiffre d'affaires inter-segment	17	50	17	49	42	67	22	70	-	(334)	-
Chiffre d'affaires	1 370	1 788	432	1 005	485	1 733	332	143	-	(334)	6 954
MARGE OPÉRATIONNELLE											
Marge opérationnelle	(26)	67	24	101	36	44	9	9	(39)	-	225
%	(1,9)	3,8	5,9	10,6	8,2	2,6	2,9	12,1	-	-	3,2
RESULTAT OPÉRATIONNEL											
Résultat opérationnel	20	56	14	85	50	16	5	8	(40)	-	214
Coût de l'endettement financier net											(24)
Autres produits et charges financiers											(14)
Charge d'impôt											(35)
Résultat Net											141
Part du Groupe											141

(1) Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège.

La marge opérationnelle de la France en 2005 est affectée par les résultats négatifs dégagés sur la période par le contrat Schneider. En effet, ce contrat démarré fin 2004 représente une opé-

ration ambitieuse et complexe de transformation qui a amené le Groupe, en accord avec le client, à ré-échelonner le planning du projet et re-négocier certains aspects du contrat.

Le résultat sectoriel sur l'exercice 2004 s'analyse comme suit :

en millions d'euros	Royaume			Allemagne et Europe			Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué (1)	Élimination	Total
	Amérique du Nord	-Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Centrale	France					
CHIFFRE D'AFFAIRES											
Chiffre d'affaires hors-groupe	1 351	1 288	391	857	477	1 479	299	93	-	-	6 235
Chiffre d'affaires inter-segment	13	35	12	45	23	64	12	50	-	(254)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 364	1 323	403	902	500	1 543	311	143	-	(254)	6 235
MARGE OPÉRATIONNELLE											
Marge opérationnelle	(108)	8	1	46	15	54	(10)	3	(33)	-	(24)
%	(8,0)	0,6	0,3	5,4	3,1	3,6	(3,3)	3,2	-	-	(0,4)
RESULTAT OPÉRATIONNEL											
Résultat opérationnel	(149)	(26)	(15)	(2)	(6)	(10)	(41)	1	(33)	-	(281)
Coût de l'endettement financier net											(28)
Autres produits et charges financiers											1
Charge d'impôt											(226)
Résultat Net											(534)
Part du Groupe											(534)

(1) Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège.

B) Analyse des charges d'amortissement et des charges sans contre-partie en trésorerie

Sur l'exercice 2005, les charges d'amortissement et les charges sans contre-partie en trésorerie s'analysent comme suit :

en millions d'euros	Royaume			Allemagne			Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Total
	Amérique du Nord	-Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	et Europe Centrale	France				
Charges d'amortissement	(47)	(47)	(8)	(25)	(24)	(25)	(4)	(5)	(1)	(186)
Dotations aux provisions / reprises de provisions (1)	1	(1)	-	(1)	-	(10)	(1)	1	-	(11)
Ecart de change latents	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	(46)	(48)	(8)	(26)	(24)	(35)	(5)	(4)	(1)	(197)

(1) Ce compte inclut les provisions pour créances douteuses et les provisions courantes et non courantes (position nette des dotations et reprises).

Sur l'exercice 2004, les charges d'amortissement et les charges sans contre-partie en trésorerie s'analysent comme suit :

en millions d'euros	Royaume			Allemagne			Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Total
	Amérique du Nord	-Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	et Europe Centrale	France				
Charges d'amortissement	(49)	(60)	(9)	(28)	(32)	(27)	(5)	(4)	(1)	(215)
Dotations aux provisions	(2)	(1)	-	(2)	(3)	(3)	(1)	(3)	-	(15)
Ecart de change latents	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	(51)	(61)	(9)	(30)	(35)	(30)	(6)	(7)	(1)	(230)

C) Analyse des actifs sectoriels et passifs sectoriels

L'implantation des actifs dans le Groupe correspond à la localisation des clients, exception faite des centres d'externalisation tels que l'Inde.

Les actifs sectoriels et passifs sectoriels s'analysent comme suit au 31 décembre 2005 :

en millions d'euros	Royaume			Allemagne			Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Élimination	Total
	Amérique du Nord	-Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	et Europe Centrale	France					
Actifs sectoriels hors Groupe	685	981	257	899	348	1 348	201	71	178	-	4 968
Actifs sectoriels inter-segments	22	22	9	19	15	65	9	18	36	(215)	-
Total des actifs sectoriels	707	1 003	266	918	363	1 413	210	89	214	(215)	4 968
Impôts différés actifs											811
État – Impôt sur les bénéfices											21
Placements à court terme											1 805
Instruments dérivés (1)											-
TOTAL ACTIF											7 605
Passifs sectoriels hors-groupe	601	901	155	321	165	861	143	38	28	-	3 213
Passifs sectoriels inter-segments	41	46	11	32	18	45	10	(1)	10	(212)	-
Total des passifs sectoriels	642	947	166	353	183	906	153	37	38	(212)	3 213
Situation nette de l'ensemble consolidé											2 992
Impôts différés passifs											121
Dettes d'impôt courant											47
Dettes financières											1 231
Instruments dérivés (1)											1
TOTAL PASSIF											7 605

(1) Couverture des risques de taux d'intérêt (Cf. Note 19 "Instruments financiers dérivés").

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

Les actifs sectoriels et passifs sectoriels s'analysent comme suit au 31 décembre 2004 :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume -Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Élimina- tion	Total
Actifs sectoriels hors Groupe	690	1 010	299	814	383	1 210	209	57	158	-	4 830
Actifs sectoriels inter-segments	29	23	6	21	11	35	6	15	21	(167)	-
Total des actifs sectoriels	719	1 033	305	835	394	1 245	215	72	179	(167)	4 830
Impôts différés actifs											775
État – Impôt sur les bénéfices											29
Placements à court terme											1 001
Instruments dérivés (1)											1
TOTAL ACTIF											6 636
Passifs sectoriels hors-groupe	464	731	176	225	200	756	161	34	2	-	2 749
Passifs sectoriels inter-segments	36	23	7	23	31	23	8	9	3	(163)	-
Total des passifs sectoriels	500	754	183	248	231	779	169	43	5	(163)	2 749
Situation nette de l'ensemble consolidé											2 788
Impôts différés passifs											95
Dette d'impôt courant											56
Dettes financières											948
Instruments dérivés (1)											-
TOTAL PASSIF											6 636

(1) Couverture des risques de taux d'intérêt (Cf. Note 19 "Instruments financiers dérivés").

D) Analyse des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'analysent comme suit :

<i>Au 31 décembre (en millions d'euros)</i>	2004	2005
Amérique du Nord	35	38
Royaume-Uni et Irlande	61	27
Pays Nordiques	8	8
Benelux	20	9
Allemagne et Europe Centrale	54	20
France	29	24
Europe du Sud	2	8
Asie Pacifique	7	8
TOTAL	216	142

Il convient de noter que le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (142 millions d'euros) diffère du montant présenté en tableaux de flux de

trésorerie du fait de l'exclusion dans ce dernier des transactions sans effet de trésorerie (acquisitions d'actifs détenus en location financement).

II. INFORMATION SECTORIELLE PAR MÉTIERS

Au 31 décembre 2005, les prestations du Groupe s'organisent autour de quatre métiers :

Le Conseil, qui a pour mission de contribuer à l'amélioration des performances des entreprises clientes grâce à une connaissance approfondie de leurs activités et de leurs processus. Ce métier répond à l'appellation de "Consulting Services".

L'intégration de systèmes et applications informatiques, qui permet de planifier, de concevoir, de diriger et de dévelop-

per des systèmes et des applications informatiques ("Technology Services").

L'Infogérance, qui prend en charge totalement ou partiellement l'infogérance de transformation et l'externalisation des fonctions de support "Business Process Outsourcing" (BPO), dans un ensemble de services appelés "Outsourcing Services".

Les Services Informatiques de Proximité, qui proposent au sein de l'entreprise un accompagnement et un savoir-faire informatiques ("Local Professional Services").

La ventilation du chiffre d'affaires par métier s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2004		2005	
	Montant	%	Montant	%
Conseil	1 027	16	918	13
Intégration de systèmes et applications informatiques	2 163	35	2 307	33
Infogérance	2 034	33	2 611	38
Services Informatiques de Proximité	1 011	16	1 118	16
TOTAL	6 235	100	6 954	100

La ventilation de la marge opérationnelle par métier s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2004		2005	
	Montant	%	Montant	%
Conseil	10	1,1	41	4,5
Intégration de systèmes et applications informatiques	(44)	(2,0)	118	5,1
Infogérance	(40)	(2,0)	3	0,1
Services Informatiques de Proximité	83	7,8	102	9,1
Non alloué	(33)	-	(39)	-
TOTAL	(24)	(0,4)	225	3,2

NOTE 28 - EFFECTIFS

A) Effectifs moyens

Les effectifs moyens se répartissent entre les principales zones géographiques du Groupe de la manière suivante :

	2003		2004		2005	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	8 832	18	8 338	15	7 381	12
Royaume-Uni et Irlande	6 651	14	7 471	13	8 668	15
Pays Nordiques	3 926	8	3 652	6	3 439	6
Benelux	8 098	16	8 356	15	8 402	14
Allemagne et Europe Centrale	3 026	6	3 256	6	3 487	6
France	12 905	26	18 443	32	19 196	32
Europe du Sud	4 563	9	5 210	9	5 246	9
Asie Pacifique	1 655	3	2 509	4	3 762	6
Non alloué	149	-	152	-	153	-
TOTAL	49 805	100	57 387	100	59 734	100

B) Effectifs de fin d'année

Les effectifs de fin d'année se répartissent entre les principales zones géographiques du Groupe de la manière suivante :

Au 31 Décembre	2003		2004		2005	
	Effectifs (*)	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	7 914	14	8 893	15	6 351	10
Royaume-Uni et Irlande	6 496	12	8 534	14	8 826	15
Pays Nordiques	3 672	7	3 485	6	3 429	6
Benelux	8 540	15	8 306	14	8 613	14
Allemagne et Europe Centrale	3 055	5	3 390	6	3 732	6
France	18 301	33	18 508	31	19 714	32
Europe du Sud	5 404	10	5 151	9	5 591	9
Asie Pacifique	2 053	4	2 901	5	4 628	8
Non alloué	141	-	156	-	152	-
TOTAL	55 576	100	59 324	100	61 036	100

(*) dont effectifs de Transiciel (7 272 personnes), intégré au 31 décembre 2003.

NOTE 29-ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 16 janvier 2006, la société TXU Energy Company LLC a fait état auprès de notre filiale Capgemini Energy LP d'un manquement présumé aux engagements de service des centres d'appel tels qu'ils ressortent des indicateurs de satisfaction des clients mentionnés aux contrats. Le 2 février, Capgemini Energy LP a répondu à TXU en contestant formellement ces manquements présumés et des négociations sont actuellement en cours qui devraient aboutir prochainement. Bien que TXU n'ait pas renoncé à ces droits contractuels, il est à noter que TXU n'a entrepris aucune démarche concrète visant à mettre un terme à tout ou partie du contrat et continue à faire état dans diverses communications financières des effets bénéfiques de sa relation avec Capgemini et des améliorations significatives dans les résultats et les performances y compris dans le domaine de la relation client.

Le 2 février 2006, dans le cadre d'un appel d'offre lancé par General Motors, Capgemini America Inc., Capgemini UK Plc, Capgemini Systems GmbH et Capgemini International

B.V. ont co-signé un contrat de plus de 500 millions de dollar US sur une durée de cinq ans couvrant plusieurs projets importants relatifs à la mise en œuvre par General Motors d'une externalisation dite de troisième génération.

Le 14 février 2006, la société Cap Gemini S.A. a reçu une assignation devant le Tribunal de Commerce de Paris actionné par Monsieur Georges Cohen, ancien dirigeant de la société Transiciel qu'elle avait acquise en décembre 2003 via une offre publique d'échange, lequel conteste à la fois la parité d'échange retenue dans cette offre et les conditions dans lesquelles il a été amené à quitter le Groupe. Le Groupe considère que la demande de Monsieur Georges Cohen est totalement infondée et en conséquence n'a constitué aucune provision à ce titre dans ses comptes au 31 décembre 2005.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de verser aux actionnaires du Groupe au titre de l'exercice 2005 un dividende de 0,5 euros par action.

NOTE 30~LISTE PAR PAYS DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Le nombre de sociétés consolidées au 31 décembre 2005 s'élève à 108.

Pays	Sociétés Consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
ALLEMAGNE	Capgemini Deutschland GmbH	100,0%	IG
	Capgemini Deutschland Holding GmbH	100,0%	IG
	Capgemini Systems GmbH	100,0%	IG
	Software Design and Management AG (Münich)	100,0%	IG
	Sogeti Deutschland GmbH	100,0%	IG
	Cap Gemini Telecom Media & Networks Deutschland GmbH	100,0%	IG
AUSTRALIE	Capgemini Australia Pty Ltd.	100,0%	IG
	Capgemini Business Services Australia Pty Ltd.	100,0%	IG
AUTRICHE	Capgemini Consulting Österreich AG	100,0%	IG
BELGIQUE	Capgemini Belgium N.V./S.A.	100,0%	IG
	Sogeti Belgium S.A.	100,0%	IG
	Sogeti-Transiciel International S.A.	100,0%	IG
CANADA	Capgemini New Brunswick Inc.	100,0%	IG
	Capgemini Nova Scotia Ltd.	100,0%	IG
	Capgemini Canada Inc.	100,0%	IG
	Inergi Inc.	100,0%	IG
	Inergi LP	100,0%	IG
	New Horizons System Solutions LP	100,0%	IG
	New Horizons System Solutions Inc.	100,0%	IG
CHINE	Capgemini (Shanghai) Co. Ltd.	100,0%	IG
	Capgemini Hong Kong Ltd.	100,0%	IG
	Capgemini Data Processing Shenzhen Ltd.	100,0%	IG
	Capgemini Business Services (China) Ltd.	100,0%	IG
	OneResource Ltd	100,0%	IG
	Capgemini Business Services (Asia) Ltd.	100,0%	IG
DANEMARK	Capgemini Danmark AS	100,0%	IG
ESPAGNE	Capgemini España, S.L.	100,0%	IG
	Sogeti España S.L.	100,0%	IG
ÉTATS-UNIS	BiosGroup Inc.	38,03%	MEQ
	BIOS GP Inc.	100,0%	IG
	Capgemini America Inc.	100,0%	IG
	Capgemini Applications Services LLC	100,0%	IG
	Capgemini Kansas City Service Center LLC	100,0%	IG
	Capgemini U.S. Consulting B.V.	100,0%	IG
	Capgemini Holding Inc.	100,0%	IG
	Capgemini U.S. LLC	100,0%	IG
	Capgemini North America Inc.	100,0%	IG
	Capgemini Technologies LLC	100,0%	IG
	Capgemini Government Solutions LLC	100,0%	IG
	Sogeti USA LLC	100,0%	IG
	Capgemini Energy GP LLC	100,0%	IG
	Capgemini Energy Holdings LLC	100,0%	IG
	Capgemini Energy LP	97,1%	IG
FINLANDE	Capgemini Finland Oy	100,0%	IG

IG = Intégration globale, MEQ : Mise en équivalence.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE
Capgemini

Pays	Sociétés Consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
FRANCE	Cap Gemini S.A.	Société mère	IG
	Answork	14,8%	MEQ
	Capgemini France S.A.S	100,0%	IG
	Capgemini Gouvieux S.A.S	100,0%	IG
	Capgemini Service S.A.S.	100,0%	IG
	Capgemini Université S.A.S	100,0%	IG
	Immobilière Les Fontaines S.A.R.L.	100,0%	IG
	SCI Béhoust	100,0%	IG
	SCI Paris Etoile	100,0%	IG
	Capgemini Consulting S.A.S.	100,0%	IG
	Capgemini Finance et Services S.A.S.	100,0%	IG
	Capgemini Industrie et Distribution S.A.S.	100,0%	IG
	Capgemini Est S.A.S.	100,0%	IG
	Capgemini Ouest S.A.S.	100,0%	IG
	Capgemini Sud S.A.S.	100,0%	IG
	Capgemini Outsourcing Services S.A.S.	100,0%	IG
	Capgemini OS Electric S.A.S.	100,0%	IG
	Cap Gemini Telecom & Media S.A.S	100,0%	IG
	Sogeti-Transiciel S.A.S.	100,0%	IG
	Sogeti-Transiciel Infrastructure Service S.A.S.	100,0%	IG
	Sogeti-Transiciel Application Service S.A.S.	100,0%	IG
	Sogeti-Transiciel Technology S.A.S.	100,0%	IG
	Sogeti-Transiciel Régions S.A.	100,0%	IG
	Sinfor Automation S.A.	100,0%	IG
	Sogeti-Transiciel Services S.A.S.	100,0%	IG
	Retec S.A.	100,0%	IG
	Chryseis Micro et Réseaux E.U.R.L.	100,0%	IG
GRANDE- BRETAGNE	Capgemini UK Plc	100,0%	IG
	CGS Holdings Ltd.	100,0%	IG
	Gemini Consulting Holding Ltd. (UK)	100,0%	IG
	Sogeti UK	100,0%	IG
HONGRIE	Capgemini Magyarország Kft	100,0%	IG
INDE	Capgemini Consulting India Private Ltd.	100,0%	IG
IRLANDE	Capgemini Ireland Ltd.	100,0%	IG
ITALIE	Capgemini Italia S.p.A.	100,0%	IG
LUXEMBOURG	Sogeti Luxembourg S.A.	100,0%	IG
	Capgemini Reinsurance Company S.A.	100,0%	IG
	Sogeti PSF Luxembourg S.A.	100,0%	IG
MEXIQUE	Capgemini Mexico S. de R.L. de C.V.	100,0%	IG
NORVÈGE	Capgemini Norge AS	100,0%	IG

IG = Intégration globale, MEQ : Mise en équivalence.

Pays	Sociétés Consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
PAYS-BAS	Capgemini Outsourcing B.V.	100,0%	IG
	Capgemini Interim Management B.V.	100,0%	IG
	Capgemini Nederland B.V.	100,0%	IG
	Capgemini Sourcing B.V.	100,0%	IG
	Capgemini Educational Services B.V.	100,0%	IG
	Capgemini N.V.	100,0%	IG
	Paul Postma Marketing Consultancy B.V.	100,0%	IG
	Capgemini Datacenter Amsterdam B.V.	100,0%	IG
	Sogeti Nederland B.V.	100,0%	IG
	Capgemini International B.V.	100,0%	IG
	Cap Gemini Telecom Media & Networks Nederland B.V.	100,0%	IG
POLOGNE	Capgemini Polska Sp z.o.o.	100,0%	IG
PORTUGAL	Capgemini Portugal, Serviços de Consultoria e Informatica S.A.	100,0%	IG
RÉP. TCHÈQUE	Capgemini Czech Republic S.r.o.	100,0%	IG
SERBIE	Capgemini d.o.o (Serbia and Montenegro)	100,0%	IG
SINGAPOUR	Capgemini Asia Pacific Pte Ltd.	100,0%	IG
SLOVAQUIE	Capgemini Slovensko, s.r.o.	100,0%	IG
SUÈDE	Capgemini AB	100,0%	IG
	Capgemini Sverige AB	100,0%	IG
	Sogeti Sverige AB	100,0%	IG
SUISSE	Capgemini Suisse S.A.	100,0%	IG
	SD&M Schweiz AG	100,0%	IG
	Ad Hoc Management	100,0%	IG
	Sogeti Suisse S.A.	100,0%	IG

IG = Intégration globale, MEQ : Mise en équivalence.

NOTE 31 – EFFETS SUR LES COMPTES 2004 DE LA TRANSITION AUX NORMES IFRS

I. CONTEXTE

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe Capgemini au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS, édictées par l'IASB (International Accounting Standard Board), applicables au 31 décembre 2005 telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Les premiers comptes consolidés publiés selon les normes IAS/IFRS sont ceux du premier semestre 2005 présentés avec un exercice comparatif au titre du premier semestre 2004 établi selon le même référentiel.

Aux fins de comparaison avec 2004, le Groupe a préparé des informations financières 2004 retraitées selon les normes IAS/IFRS présentant :

- le bilan à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2004,
- la situation financière au 31 décembre 2004 et la performance de l'exercice 2004.

Ces informations financières 2004 retraitées en IFRS sur l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS ont été annexées dans

le rapport semestriel 2005 du Groupe Capgemini (Cf. IV "Principaux impacts liés à l'adoption des normes IAS/IFRS sur les états financiers"), et préparées en appliquant aux données 2004 les normes et interprétations IFRS que le Groupe estimait devoir appliquer pour la préparation de ses comptes consolidés comparatifs au 31 décembre 2005. Il convient de noter que le bilan d'ouverture à partir duquel les comptes consolidés de l'exercice 2005 ont été effectivement établis et présentés dans le rapport annuel 2005, est identique à celui présenté dans le rapport semestriel 2005 du Groupe Capgemini.

La base de la préparation de ces informations financières 2004 décrite en notes résulte en conséquence :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2005,
- des options retenues et des exemptions utilisées par le Groupe pour l'établissement des premiers comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2005.

Ces informations ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'audit et de diligences d'audit par les commissaires aux comptes.

II. PRÉSENTATION DES NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CES PREMIÈRES INFORMATIONS CHIFFRÉES IFRS

A) Présentation des normes appliquées

Cf. Note 1 "Règles et méthodes comptables".

B) Description des options comptables liées à la première adoption des IFRS

Hors options de première application, le retraitement des valeurs d'entrée des actifs et des passifs au 1^{er} janvier 2004 a été effectué de façon rétrospective comme si ces normes avaient toujours été appliquées.

Les options de première application retenues par le Groupe conformément à la norme IFRS 1 "Première application des normes d'information financière internationale" sont les suivantes :

Regroupements d'entreprises

Le Groupe a choisi de ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3 les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004.

Avantages du personnel (écarts actuariels sur engagements de retraites)

Le Groupe a retenu l'option de première application consistant à reconnaître en provisions pour retraites et engagements assimilés à la date de transition les écarts actuariels cumulés non encore constatés, en contrepartie des capitaux propres consolidés. Cet ajustement a un impact après impôts négatif de 9 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2004.

Montant cumulé des différences de conversion

Le Groupe Capgemini a reclassé en réserves consolidées les écarts de conversion cumulés relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères au 1^{er} janvier 2004 pour un montant total de

-236 millions d'euros. Cet ajustement est sans impact sur le total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2004. La valeur des écarts de conversion dans les comptes consolidés établis selon les normes IFRS est ainsi réputée nulle au 1^{er} janvier 2004. À noter qu'en cas de cession ultérieure de ces filiales, le résultat de cession n'incorporera pas la reprise des écarts de conversion constatés antérieurement au 1^{er} janvier 2004.

Transactions fondées sur des actions

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions" pour les plans de stock-options octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005. Ce retraitement n'a pas d'impact sur les capitaux propres d'ouverture. La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2004 s'élève à 4 millions d'euros.

Les options de première application non retenues par le Groupe conformément à la norme IFRS 1 "Première application des normes d'information financière internationale" sont les suivantes :

- juste valeur ou réévaluation utilisée comme coût présumé,
- instruments financiers composés,
- actifs et passifs de filiales, d'entreprises associées et de co-entreprises,
- désignation d'instruments financiers précédemment comptabilisés,
- contrats d'assurance,
- passifs de démantèlement inclus dans le coût des immobilisations corporelles,
- contrats de location,
- évaluation à la juste valeur d'actifs et de passifs financiers lors de leur comptabilisation initiale.

III. TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ENTRE PRINCIPES COMPTABLES FRANÇAIS ET NORMES IFRS

A) Analyse du passage au nouveau format du bilan consolidé au 1^{er} janvier 2004 (reclassements)

ACTIF en millions d'euros	Comptes français au 01/01/04	Avances et acomptes reçus	Créances opération- nelles	Impôts différés	Actifs destinés à être cédés	Autres	Comptes français présentés au format IFRS	ACTIF en millions d'euros	
Notes section IV		(j)							
Immobilisations incorporelles	1 849	-	-	-	-	14	1 863	Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	471	-	-	-	(21)	(2)	448	Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	88	-	-	-	-	-	88	Immobilisations financières	
Impôts différés actifs long terme	671	-	-	103	-	-	774	Impôts différés	
	-	-	7	-	-	(1)	6	Créances non courantes	
Total des Actifs à long terme	3 079	-	7	103	(21)	11	3 179	Total Actif non courant	
Créances opérationnelles	1 411	343	(28)	-	-	12	1 738	Créances opérationnelles	
Créances diverses	320	-	21	(103)	-	(6)	232	Créances diverses	
	-	-	-	-	21	-	21	Actifs destinés à être cédés	
Placements à court terme	929	-	-	-	-	-	929	Placements à court terme	
Banques	292	-	-	-	-	-	292	Banques	
Total de l'Actif circulant	2 952	343	(7)	(103)	21	6	3 212	Total Actif courant	
Total Actif	6 031	343	-	-	-	17	6 391	Total Actif	

PASSIF en millions d'euros	Comptes français au 01/01/04	Avances et acomptes reçus	Provi- sions pour engage- ments de retraite et assi- milés	Provi- sions pour risques et charges	Autres dettes	Réserve de parti- cipation des salariés	Dettes d'impôt courant	Impôts différés	Autres	Comptes français présen- tés au format IFRS	PASSIF en millions d'euros	
Notes section IV		(j)										
Capital social	1 049	-	-	-	-	-	-	-	-	1 049	Capital social	
Primes d'émission et d'apport	2 220	-	-	-	-	-	-	-	-	2 220	Primes d'émission et d'apport	
Réserves et report à nouveau	82	-	-	-	-	-	-	-	-	82	Réserves et report à nouveau	
Capitaux propres	3 351	-	-	-	-	-	-	-	-	3 351	Capitaux propres part du Groupe	
Dettes financières à long terme	722	-	-	-	-	-	-	-	(3)	719	Dettes financières à long terme	
	-	-	-	-	-	-	-	70	-	70	Impôts différés	
	-	-	101	-	-	-	-	-	(1)	100	Provisions pour retraites et engagements assimilés	
Provisions et autres passifs à long terme	258	-	(101)	(19)	-	(62)	-	(52)	-	24	Provisions non courantes	
	-	-	-	-	50	62	-	-	1	113	Autres dettes non courantes	
Total des Passifs à long terme	980	-	-	(19)	50	-	-	18	(3)	1 026	Total Passif non courant	
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	233	-	-	-	-	-	-	-	3	236	Dettes financières à court terme et découverts bancaires	
Dettes opérationnelles	1 384	343	-	-	(50)	(13)	-	-	9	1 673	Dettes opérationnelles	
	-	-	-	19	-	-	-	-	-	19	Provisions courantes	
	-	-	-	-	-	-	53	-	8	61	Dettes d'impôt sur le résultat	
Dettes diverses	83	-	-	-	-	13	(53)	(18)	-	25	Dettes diverses	
Total des Passifs à court terme	1 700	343	-	19	(50)	-	-	(18)	20	2 014	Total Passif courant	
Total Passif	6 031	343	-	-	-	-	-	-	17	6 391	Total Passif	

N.B : les colonnes "Autres" dans les tableaux A) et suivants concernent un agrégat de retraitements non significatifs

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Capgemini

B) Analyse de la transition du bilan consolidé au 1^{er} janvier 2004

ACTIF en millions d'euros	Comptes français pré- sentés au format IFRS	Reconnais- sance du chiffre d'affaires	Reconnais- sance des coûts sur contrats d'infogérance	Provisions pour engage- ments de retraite et assimilés	Carry-back	Annulation de l'actuali- sation des impôts différés	OCEANE	Location- financement	Autres	IFRS au 01/01/04
Notes section IV		(A)	(B)	(C)	(E)	(E)	(G)	(H)		
Immobilisations incorporelles	1 863	-	-	-	-	-	-	-	1	1 864
Immobilisations corporelles	448	-	-	-	-	-	-	65	1	514
Immobilisations financières	88	-	-	-	-	-	-	-	-	88
Impôts différés	774	-	9	7	-	218	-	-	6	1 014
Créances non courantes	6	-	-	-	75	-	-	-	1	82
Total Actif non courant	3 179	-	9	7	75	218	-	65	9	3 562
Créances opérationnelles	1 738	12	-	-	-	-	-	-	-	1 750
Créances diverses	232	-	(29)	-	-	-	(8)	-	2	197
Actifs destinés à être cédés	21	-	-	-	-	-	-	-	-	21
Placements à court terme	929	-	-	-	-	-	-	-	-	929
Banques	292	-	-	-	-	-	-	-	-	292
Total Actif courant	3 212	12	(29)	-	-	-	(8)	-	2	3 189
Total Actif	6 391	12	(20)	7	75	218	(8)	65	11	6 751
Engagements reçus	9									

PASSIF en millions d'euros	Comptes français pré- sentés au format IFRS	Reconnais- sance du chiffre d'affaires	Reconnais- sance des coûts sur contrats d'infogérance	Provisions pour engage- ments de retraite et assimilés	Carry-back	Annulation de l'actuali- sation des impôts différés	OCEANE	Location- financement	Autres	IFRS au 01/01/04
Notes section IV		(A)	(B)	(C)	(E)	(E)	(G)	(H)		
Capital social	1 049	-	-	-	-	-	-	-	-	1 049
Primes d'émission et d'apport	2 220	-	-	-	-	-	-	-	-	2 220
Réserves et report à nouveau	82	12	(20)	(279)	-	218	33	(1)	(7)	38
Capitaux propres part du Groupe	3 351	12	(20)	(279)	-	218	33	(1)	(7)	3 307
Dettes financières à long terme	719	-	-	-	75	-	(61)	56	1	790
Impôts différés	70	-	-	-	-	-	20	-	4	94
Provisions pour retraites et engagements assimilés	100	-	-	285	-	-	-	-	-	385
Provisions non courantes	24	-	-	-	-	-	-	-	-	24
Autres dettes non courantes	113	-	-	-	-	-	-	-	10	123
Total Passif non courant	1 026	-	-	285	75	-	(41)	56	15	1 416
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	236	-	-	-	-	-	-	10	-	246
Dettes opérationnelles	1 673	-	-	-	-	-	-	-	-	1 673
Provisions courantes	19	-	-	1	-	-	-	-	-	20
Dette d'impôt sur le résultat	61	-	-	-	-	-	-	-	-	61
Dettes diverses	25	-	-	-	-	-	-	-	3	28
Total Passif courant	2 014	-	-	1	-	-	-	10	3	2 028
Total Passif	6 391	12	(20)	7	75	218	(8)	65	11	6 751
Engagements donnés	1 343									

N.B : les engagements hors-bilan ne sont plus présentés au bas du bilan mais dans des tableaux distincts présentés en note III-I et III-J.

C) Analyse du passage au nouveau format du bilan consolidé au 31 décembre 2004 (reclassements)

ACTIF en millions d'euros	Comptes français au 31/12/04	Avances et acomptes reçus	Créances opération- nelles	Impôts différés	Actifs destinés à être cédés	Autres	Comptes français présentés au format IFRS	ACTIF en millions d'euros
<i>Notes section IV</i>		(0)						
Immobilisations incorporelles	1 884	-	-	-	-	2	1 886	Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles	460	-	-	-	(17)	(3)	440	Immobilisations corporelles
Immobilisations financières	64	-	-	-	-	-	64	Immobilisations financières
Impôts différés actifs long terme	558	-	-	95	-	(5)	648	Impôts différés
	-	-	18	-	-	(9)	9	Créances non courantes
Total des Actifs à long terme	2 966	-	18	95	(17)	(15)	3 047	Total Actif non courant
Créances opérationnelles	1 316	484	(18)	-	-	23	1 805	Créances opérationnelles
Créances diverses	296	-	-	(95)	-	10	211	Créances diverses
	-	-	-	-	17	-	17	Actifs destinés à être cédés
Placements à court terme	1 001	-	-	-	-	-	1 001	Placements à court terme
Banques	251	-	-	-	-	-	251	Banques
Total de l'Actif circulant	2 864	484	(18)	(95)	17	33	3 285	Total Actif courant
Total Actif	5 830	484	-	-	-	18	6 332	Total Actif

PASSIF en millions d'euros	Comptes français au 31/12/04	Avances et acomptes reçus	Provisions pour engage- ments de retraite et assimilés	Provisions pour risques et charges	Autres dettes	Réserve de partici- pation des salariés	Dettes d'impôt courant	Impôts différés	Autres	Comptes français présentés au format IFRS	PASSIF en millions d'euros
<i>Notes section IV</i>		(0)									
Capital social	1 051	-	-	-	-	-	-	-	-	1 051	Capital social
Primes d'émission et d'apport	2 226	-	-	-	-	-	-	-	-	2 226	Primes d'émission et d'apport
Réserves et report à nouveau	82	-	-	-	-	-	-	-	-	82	Réserves et report à nouveau
Résultat	(359)	-	-	-	-	-	-	-	-	(359)	Résultat
Capitaux propres	3 000	-	-	-	-	-	-	-	-	3 000	Capitaux propres part du Groupe
Intérêts minoritaires	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	Intérêts minoritaires
Situation nette de l'ensemble consolidé	3 002	-	-	-	-	-	-	-	-	3 002	Situation nette de l'ensemble consolidé
Dettes financières à long terme	653	-	-	-	-	-	-	-	1	654	Dettes financières à long terme
	-	-	-	-	-	-	78	(4)	-	74	Impôts différés
	-	-	123	-	-	-	-	(3)	-	120	Provisions pour retraites et engagements assimilés
Provisions et autres passifs à long terme	255	-	(123)	(18)	-	(38)	-	(55)	(2)	19	Provisions non courantes
	-	-	-	-	78	38	-	-	-	116	Autres dettes non courantes
Total des Passifs à long terme	908	-	-	(18)	78	-	-	23	(8)	983	Total Passif non courant
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	197	-	-	-	-	-	-	-	(1)	196	Dettes financières à court terme et découverts bancaires
Dettes opérationnelles	1 634	484	-	-	(78)	(23)	-	-	23	2 040	Dettes opérationnelles
	-	-	-	18	-	-	-	-	4	22	Provisions courantes
	-	-	-	-	-	-	56	-	-	56	Dette d'impôt sur le résultat
Dettes diverses	89	-	-	-	-	23	(56)	(23)	-	33	Dettes diverses
Total des Passifs à court terme	1 920	484	-	18	(78)	-	-	(23)	26	2 347	Total Passif courant
Total Passif	5 830	484	-	-	-	-	-	-	18	6 332	Total Passif

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE
Capgemini

D) Analyse de la transition du bilan consolidé au 31 décembre 2004

ACTIF en millions d'euros	Comptes français présentés au format IFRS	Reconnaissance du chiffre d'affaires	Reconnaissance des coûts sur contrats d'infogérance	Provisions pour engagements de retraite et assimilés	Dépréciation et amortissement d'écarts d'acquisition	Intégration Transiciel	Carry-back	Annulation de l'actualisation des impôts différés	OCEANE	Location-financement	Options de vente sur intrêts minoritaires	Autres	IFRS au 31/12/04
<i>Notes section IV</i>													
Immobilisations incorporelles	1 886	-	(4)	-	26	(16)	-	-	-	-	71	-	1 963
Immobilisations corporelles	440	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	2	449
Immobilisations financières	64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64
Impôts différés	648	-	9	7	-	-	-	106	-	-	-	5	775
Créances non courantes	9	-	-	-	-	-	112	-	-	-	-	3	124
Total Actif non courant	3 047	-	5	7	26	(16)	112	106	-	7	71	10	3 375
Créances opérationnelles	1 805	2	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 814
Créances diverses	211	-	(26)	-	-	-	-	-	(6)	-	-	(1)	178
Actifs destinés à être cédés	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17
Placements à court terme	1 001	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 001
Banques	251	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	251
Total Actif courant	3 285	2	(19)	-	-	-	-	-	(6)	-	-	(1)	3 261
Total Actif	6 332	2	(14)	7	26	(16)	112	106	(6)	7	71	9	6 636
Engagements reçus	11												

PASSIF en millions d'euros	Comptes français présentés au format IFRS	Reconnaissance du chiffre d'affaires	Reconnaissance des coûts sur contrats d'infogérance	Provisions pour engagements de retraite et assimilés	Dépréciation et amortissement d'écarts d'acquisition	Intégration Transiciel	Carry-back	Annulation de l'actualisation des impôts différés	Stock options	OCEANE	Location-financement	Options de vente sur intrêts minoritaires	Autres	IFRS au 31/12/04
<i>Notes section IV</i>														
Capital social	1 051	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 051
Primes d'émission et d'apport	2 226	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 226
Réserves et report à nouveau	82	14	(20)	(278)	-	-	-	218	4	33	(1)	-	(7)	45
Résultat	(359)	(55)	6	(19)	26	(16)	-	(112)	(4)	(5)	1	(2)	5	(534)
Capitaux propres part du Groupe	3 000	(41)	(14)	(297)	26	(16)	-	106	-	28	-	(2)	(2)	2 788
Intérêts minoritaires	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	-
Situation nette de l'ensemble consolidé	3 002	(41)	(14)	(297)	26	(16)	-	106	-	28	-	(4)	(2)	2 788
Dettes financières à long terme	654	-	-	-	-	-	112	-	-	(52)	4	51	(1)	768
Impôts différés	74	-	-	-	-	-	-	-	18	-	-	-	3	95
Provisions pour retraites et engagements assimilés	120	-	-	306	-	-	-	-	-	-	-	-	-	426
Provisions non courantes	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19
Autres dettes non courantes	116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24	5	145
Total Passif non courant	983	-	-	306	-	-	112	-	-	(34)	4	75	7	1 453
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	196	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	1	200
Dettes opérationnelles	2 040	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	2 082
Provisions courantes	22	-	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20
Dettes d'impôt sur le résultat	56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	56
Dettes diverses	33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	37
Total Passif courant	2 347	43	-	(2)	-	-	-	-	-	-	3	-	4	2 395
Total Passif	6 332	2	(14)	7	26	(16)	112	106	-	(6)	7	71	9	6 636
Engagements donnés	1 379													

E) Analyse du passage au nouveau format du compte de résultat 2004 (reclassements)

en millions d'euros	Format français 2004	Créance de carry-back	Profits et pertes de change	Coûts de restructuration	Cession d'activités	Cession Vertex	Dépréciation écarts d'acquisition	Autres produits et charges	Format IFRS 2004
Chiffre d'affaires	6 291	-	-	-	-	-	-	-	6 291
Coûts des services rendus	(4 699)	-	-	-	-	-	-	-	(4 699)
Frais commerciaux	(610)	-	-	-	-	-	-	-	(610)
Frais généraux et administratifs	(924)	(6)	(6)	-	-	-	-	(4)	(940)
Marge opérationnelle	58	(6)	(6)	-	-	-	-	(4)	42
Autres produits et charges opérationnels	-	-	-	(220)	6	-	(11)	-	(225)
Résultat opérationnel	58	(6)	(6)	(220)	6	-	(11)	(4)	(183)
Coût de l'endettement financier brut	(38)	-	-	-	-	-	-	(1)	(39)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	18	-	-	-	-	-	-	-	18
Coût de l'endettement financier net	(20)	-	-	-	-	-	-	(1)	(21)
Autres produits et charges financiers	(4)	-	(1)	-	-	18	-	(3)	10
Autres produits et charges	(217)	6	7	220	(6)	(18)	-	8	-
Résultat net avant impôts	(183)	-	-	-	-	-	(11)	-	(194)
Charge d'impôts	(125)	-	-	-	-	-	-	-	(125)
Résultat net avant intérêts minoritaires	(308)	-	-	-	-	-	(11)	-	(319)
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net avant amortissements des écarts d'acquisition	(308)	-	-	-	-	-	(11)	-	(319)
Amortissements des écarts d'acquisition	(51)	-	-	-	-	-	11	-	(40)
Résultat Net (part du Groupe)	(359)	-	-	-	-	-	-	-	(359)

La principale modification affectant la présentation du compte de résultat concerne la notion de *Marge opérationnelle* et de *Résultat opérationnel*. La différence entre les deux notions correspond à la prise en compte des *Autres produits et charges opérationnels* tel que définis dans la recom-

mandation n°2004-R.02 du 27 octobre 2004 du Conseil National de la Comptabilité, correspondant à des éléments en nombre très limité, inhabituels et peu fréquents, de montant particulièrement significatifs (Cf. détails en pied de note F).

F) Analyse de la transition du compte de résultat 2004

en millions d'euros	Comptes français au format IFRS 2004	Reconnaissance du chiffre d'affaires	Reconnaissance des coûts sur contrats d'infogérance	Provisions pour engagements de retraite et assimilés	Écarts d'acquisition	Intégration Transiciel	Carry Back	Annulation de l'actualisation des impôts différés	Stock-options	Océane	Autres	IFRS 2004
	(A)	(B)	(C)	(D)	(D)	(E)	(E)	(F)	(G)			
Notes section IV												
Chiffre d'affaires	6 291	(56)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 235
Coûts des services rendus	(4 699)	-	6	(11)	(5)	-	-	-	-	-	(3)	(4 712)
Frais commerciaux	(610)	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(611)
Frais généraux et administratifs	(940)	-	-	(1)	-	-	4	-	-	-	1	(936)
Marge opérationnelle	42	(56)	6	(13)	(5)	-	4	-	-	-	(2)	(24)
Autres produits et charges opérationnels (1)	(225)	-	-	-	(8)	(25)	-	-	(4)	-	5	(257)
Résultat opérationnel	(183)	(56)	6	(13)	(13)	(25)	4	-	(4)	-	3	(281)
Coût de l'endettement financier brut	(39)	-	-	-	-	-	(4)	-	-	(9)	6	(46)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18
Coût de l'endettement financier net (2)	(21)	-	-	-	-	-	-	-	-	(9)	6	(28)
Autres produits et charges financiers (3)	10	-	-	(6)	-	-	-	-	-	-	(3)	1
Résultat net avant impôts	(194)	(56)	6	(19)	(13)	(25)	-	-	(4)	(9)	6	(308)
Charge d'impôts	(125)	1	-	-	(1)	9	-	(112)	-	3	(1)	(226)
Résultat net avant intérêts minoritaires	(319)	(55)	6	(19)	(14)	(16)	-	(112)	(4)	(6)	5	(534)
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net avant amortissements des écarts d'acquisition	(319)	(55)	6	(19)	(14)	(16)	-	(112)	(4)	(6)	5	(534)
Amortissements des écarts d'acquisition	(40)	-	-	-	40	-	-	-	-	-	-	-
Résultat Net (part du Groupe)	(359)	(55)	6	(19)	26	(16)	-	(112)	(4)	(6)	5	(534)

(1) Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement :

- des coûts de restructuration pour un montant de 240 millions d'euros,
- une dépréciation d'écarts d'acquisition pour un montant de 19 millions d'euros,
- une charge liée à l'attribution d'options de souscription d'actions pour 4 millions d'euros,
- une plus-value sur cession d'activité pour 6 millions d'euros.

(2) Le coût de l'endettement financier net comprend principalement :

- des intérêts financiers sur l'Océane 2003 pour 20 millions d'euros,
- des intérêts financiers sur contrats de location-financement pour 14 millions d'euros,
- des intérêts financiers sur autres emprunts pour 9 millions d'euros,
- des produits sur placements financiers à court terme pour 18 millions d'euros.

(3) Les autres produits et charges financiers comprennent principalement :

- une plus-value sur la cession des titres Vertex pour 18 millions d'euros,
- des intérêts financiers sur engagements de retraites et assimilés pour 9 millions d'euros,
- des charges d'intérêts notionnelles sur emprunt liées au retraitement de la créance de carry-back pour 4 millions d'euros,
- des charges liées à la reconnaissance au coût amorti de la dette de participation en France pour 3 millions d'euros,
- des gains et pertes de change nets pour -1 million d'euros.

G) Analyse du passage au nouveau format du tableau des flux de trésorerie 2004 (reclassements)

en millions d'euros	Format français 2004	Coût de l'endettement financier net	Impôts courants et différés	Denettement de la dette	Amortissement des écarts d'acquisition	Avances clients	Autres	Format IFRS 2004	
					(D)	(J)			
Notes section IV									
Résultat net consolidé	(359)	-	-	-	-	-	-	(359)	Résultat net consolidé
		-	-	-	11	-	-	11	Dépréciation des écarts d'acquisition
Dotations nettes aux amortissements et dépréciation des immobilisations	256	-	-	-	(11)	-	-	245	Dotations nettes aux amortissements et dépréciation des immobilisations
Dotations nettes aux provisions (hors actifs circulants)	13	-	-	-	-	-	(8)	5	Dotations nettes aux provisions (hors actifs circulants)
		-	-	-	-	-	-	-	Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur
Plus ou moins-value de cession	(14)	-	-	-	-	-	-	(14)	Plus ou moins-value de cession
Variation des impôts différés	140	-	(140)	-	-	-	-	-	
		-	-	-	-	-	-	-	Charges de stocks options
Autres éléments	(1)	1	-	-	-	-	-	-	Autres
		21	-	-	-	-	-	21	Coût de l'endettement financier net
		-	129	-	-	-	-	129	Charge nette d'impôt
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	35	22	(11)	-	-	-	(8)	38	Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)
		-	4	-	-	-	-	4	Impôt versé (B)
Variation liée aux créances clients et comptes rattachés (net)	101	-	-	-	-	(149)	17	(31)	Variation liée aux créances clients et comptes rattachés (net)
Variation liée aux dettes fournisseurs et comptes rattachés (net)	108	-	-	-	-	114	32	254	Variation liée aux dettes fournisseurs comptes rattachés (net)
Variation liée aux autres créances et dettes diverses (net)	81	-	7	-	-	35	(26)	97	Variation liée aux autres créances et dettes diverses (net)
Variation du BFR lié à l'activité	290	-	7	-	-	-	23	320	Variation du BFR lié à l'activité (C)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	325	22	-	-	-	-	15	362	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (D=A+B+C)
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(176)	-	-	-	-	-	1	(175)	Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	41	-	-	-	-	-	(18)	23	Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles
	(135)	-	-	-	-	-	(17)	(152)	
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(73)	-	-	-	-	-	-	(73)	Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	78	-	-	-	-	-	18	96	Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières
	5	-	-	-	-	-	18	23	
Incidence des variations de périmètre	(4)	-	-	-	-	-	-	(4)	Incidence des variations de périmètre
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(134)	-	-	-	-	-	1	(133)	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	Augmentations de capital
Emissions / Remboursements d'emprunts	(152)	-	-	234	-	-	(1)	81	Encaissements liés aux nouveaux emprunts
		-	-	(234)	-	-	-	(234)	Remboursements d'emprunts
		(21)	-	-	-	-	-	(21)	Coût de l'endettement financier net
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(152)	(21)	-	-	-	-	(1)	(174)	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F)
Variation de la trésorerie nette	39	1	-	-	-	-	15	55	Variation de la trésorerie nette (G=D+E+F)
Incidence des variations des cours des devises	3	(1)	-	-	-	-	(15)	(13)	Incidence des variations des cours des devises (H)
Trésorerie d'ouverture	1 190	-	-	-	-	-	-	1 190	Trésorerie d'ouverture (I)
Trésorerie de clôture	1 232	-	-	-	-	-	-	1 232	Trésorerie de clôture (G+H+I)

H) Analyse de la transition du tableau des flux de trésorerie 2004

en millions d'euros	Comptes français présentés au format IFRS	Reconnaissance du chiffre d'affaires	Reconnaissance des coûts sur contrats d'infogérance	Provisions pour engagements de retraite	Locations finance-impôts différés	Annulation de l'actualisation des impôts différés	OCEANE	Carry-back	Stock options	Amortissement des écarts d'acquisition	Option de vente sur intérêts minoritaires	Intégration Transiciel	Éléments non cash : leases	Autres	IFRS 2004
	(A)	(B)	(C)	(H)	(E)	(G)	(E)	(F)	(D)	(I)	(D)				
Résultat net consolidé	(359)	(55)	6	(19)	1	(112)	(6)	-	(4)	26	(2)	(16)	-	6	(534)
Notes section IV		(A)	(B)	(C)	(H)	(E)	(G)	(E)	(F)	(D)	(I)	(D)			
Dépréciation des écarts d'acquisition	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	19
Dotations nettes aux amortissements et dépréciation des immobilisations	245	-	-	-	2	-	-	-	-	(27)	3	-	-	(10)	213
Dotations nettes aux provisions (hors actifs circulants)	5	-	-	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plus ou moins-value de cession	(14)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(14)
Charges de stocks options	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	1	-
Coût de l'endettement financier net	21	-	-	-	1	-	8	4	-	-	-	-	-	(6)	28
Charge nette d'impôt	129	-	-	-	-	112	(2)	-	-	1	-	(9)	-	(5)	226
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	38	(55)	6	-	4	-	-	4	-	-	-	(25)	-	(6)	(34)
Impôt versé (B)	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Variation liée aux créances clients et comptes rattachés (net)	(31)	8	(8)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	(29)
Variation liée aux dettes fournisseurs et comptes rattachés (net)	254	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	295
Variation liée aux autres créances et dettes diverses (net)	97	-	(3)	-	-	-	2	(36)	-	-	-	25	-	(3)	82
Variation du BFR lié à l'activité (C)	320	51	(11)	-	-	-	2	(36)	-	-	-	25	-	(3)	348
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (D=A+B+C)	362	(4)	(5)	-	4	-	2	(32)	-	-	-	-	-	(9)	318
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(175)	-	5	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	47	1	(125)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	23	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24
	(152)	-	5	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	47	1	(101)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(73)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(73)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96
	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23
Incidence des variations de périmètre	(4)	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	(133)	-	5	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	47	1	(83)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	81	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	(47)	3	43
Remboursements d'emprunts	(234)	-	-	-	-	-	-	36	-	-	-	-	-	-	(199)
Coût de l'endettement financier net	(21)	-	-	-	(1)	-	(8)	(4)	-	-	-	-	-	6	(28)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F)	(174)	-	-	-	(1)	-	(2)	32	-	-	-	-	(47)	8	(184)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (G=D+E+F)	55	(4)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51
Incidence des variations des cours des devises (H)	(13)	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(9)
TRÉSORERIE D'OUVERTURE (I)	1 190	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 190
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (G+H+I)	1 232	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 232

I) Analyse de la transition des engagements hors-bilan au 1er janvier 2004

ENGAGEMENTS HORS BILAN	Comptes français présentés au format IFRS	Location financement	IFRS au 01/01/04
<i>en millions d'euros</i>			
Notes section IV		(H)	
Engagements reçus	9	-	9
Engagements donnés	1 343	(66)	1 277

J) Analyse de la transition des engagements hors-bilan au 31 décembre 2004

ENGAGEMENTS HORS BILAN	Comptes français présentés au format IFRS	Location financement	Options de vente sur intérêts minoritaires	IFRS au 31/12/04
<i>en millions d'euros</i>				
Notes section IV		(H)	(I)	
Engagements reçus	11	-	-	11
Engagements donnés	1 379	(8)	(147)	1 224

IV. PRINCIPAUX IMPACTS LIÉS À L' ADOPTION DES NORMES IAS/IFRS SUR LES ÉTATS FINANCIERS

A) Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'application de la norme IAS 18 "Produits des activités ordinaires" se traduit par un impact négatif avant impôts de 56 millions d'euros sur le résultat 2004 et de 12 millions d'euros sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004.

L'incidence de la norme IAS 18 sur les comptes consolidés du Groupe provient essentiellement des deux effets suivants :

Selon les principes comptables français, le chiffre d'affaires des contrats d'infogérance est reconnu selon les termes du contrat. L'application de la norme IAS 18 conduit à reconnaître le chiffre d'affaires selon le niveau des services rendus. Il en résulte sur l'exercice 2004 une diminution du chiffre d'affaires de 47 millions d'euros sur le contrat d'infogérance signé aux Etats-Unis avec les sociétés TXU Energy Company LLC et TXU Electric Delivery Company (anciennement dénommée Oncor Electric Delivery Company).

L'application de la reconnaissance du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement précédemment retenue par le Groupe dans le référentiel français pour les contrats d'intégration de système et conseils, conduisait à reconnaître les dépassements sur contrats plus rapidement que ne le préconise la norme IAS 18. Il résulte de l'application de cette norme une augmentation des factures à émettre reconnue en contrepartie des capitaux propres, s'élevant à 12 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004, et à 3 millions d'euros au 31 décembre 2004, l'incidence correspondante sur le chiffre d'affaires de l'exercice 2004 s'élevant à -9 millions d'euros.

B) Reconnaissance des coûts sur contrats d'infogérance

Selon les principes comptables français, les coûts engagés dans le cadre de la phase initiale des contrats d'infogérance (coûts de transaction et/ou de transformation) ont été soit reconnus en résul-

tat de l'exercice, soit capitalisés puis étalés sur la durée du contrat dès lors que la reconnaissance du chiffre d'affaires était linéarisée sur cette même durée, soit reconnus en résultat et couverts par la reconnaissance d'un chiffre d'affaires dès lors que les termes du contrat le prévoient. Selon les normes IFRS, une partie des coûts engagés durant la phase initiale des contrats d'infogérance peut être différée lorsqu'ils sont spécifiques aux contrats, qu'ils se rapportent à une activité future et/ou génèrent des avantages économiques futurs, et qu'ils sont recouvrables.

Selon les principes comptables français, dans le cadre du rattachement des charges aux produits, des coûts opérationnels dans certains contrats d'infogérance ont été étalés sur la durée du contrat. Le montant des coûts différés a été révisé périodiquement sur la base de prévisions de rentabilité sur la durée de vie du contrat. Au contraire, en IFRS, les coûts opérationnels ne peuvent faire l'objet d'un étalement et doivent donc être supportés immédiatement.

Il résulte de ces deux divergences une baisse des capitaux propres d'ouverture de 20 millions d'euros correspondant à la neutralisation des charges constatées d'avance au 1^{er} janvier 2004, et une augmentation du résultat net 2004 de 6 millions d'euros liée principalement à la variation sur l'exercice 2004 des charges constatées d'avance et à la capitalisation de coûts sur le contrat TXU, précédemment reconnus en résultat mais couverts par la reconnaissance d'un chiffre d'affaires en principes comptables français (Cf. supra A) Reconnaissance du chiffre d'affaires).

C) Avantages du personnel – Engagements de retraite

Il existe deux catégories de régimes de retraites :

Régimes à cotisations définies

Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Benelux, Allemagne et Europe Centrale, Pays Nordiques, Italie, et Ibérie), aux Etats-Unis ainsi que dans les pays d'Asie Pacifique.

Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite qui sont comptabilisés en charges de l'exercice. Le traitement comptable de ces régimes ne présente pas de divergence entre les principes comptables français et les IFRS.

Régimes à prestations définies

Il existe deux natures de régime, selon que les engagements du régime sont couverts ou non par des actifs. Des provisions pour engagements de retraite et assimilés sont constatées au passif du bilan dans le compte "Provisions pour retraites et engagements assimilés". Les régimes à prestations définies couverts par des actifs existent aux Etats-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne, en Suisse et en France. Les régimes à prestations définies non couverts par des actifs concernent principalement la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Europe Centrale, les Pays Nordiques et l'Amérique du Nord.

Dans les comptes établis selon les principes comptables français, la méthode de détermination de la provision pour retraites et engagements assimilés dépendait des lois et usages des pays dans lequel le Groupe est implanté. Les provisions pour retraites et engagements assimilés résultaient principalement de la reconnaissance d'une partie de la différence entre, d'une part, la valeur actuarielle des engagements de retraites et prestations assimilées, et d'autre part la juste valeur des actifs éventuels investis en couverture des engagements.

La méthode d'évaluation et de comptabilisation des engagements retraites prescrite par la norme IAS 19 "Avantages du personnel" ne diffère pas significativement de ces lois et usages, à l'exception du Royaume-Uni. En effet, alors que la méthode légale dans ce pays (SSAP 24) consistait à actualiser les engagements de retraite au taux de rendement attendu à long terme sur les actifs en portefeuille (au cas particulier, le taux de rendement à long terme retenu sur les actifs investis en actions était de 8% au 31 décembre 2003), IAS 19 conduit à actualiser les engagements de retraite au taux de rendement des obligations, soit 5,5% à fin 2003. De plus, le déficit résultant de la comparaison avec la valeur de marché des actifs en portefeuille n'était pas reconnu immédiatement au bilan mais amorti sur la durée attendue de vie active résiduelle moyenne des salariés via des appels de cotisations, alors que selon la norme IAS 19 ce déficit doit être comptabilisé en provisions. Ces différences entre les deux référentiels conduisent donc à reconnaître une provision pour retraites et engagements assimilés complémentaire s'élevant à 267 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004, comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.

Par ailleurs, (et expliquant essentiellement le solde de l'impact au 1^{er} janvier 2004, le Groupe Capgemini a retenu l'option de première adoption des normes IFRS consistant à reconnaître à

la date de transition les écarts actuariels cumulés non encore constatés en contrepartie des capitaux propres consolidés. Il en résulte un accroissement des provisions pour retraites et engagements assimilés, pour l'essentiel en Amérique du Nord, pour 14 millions d'euros et une diminution des capitaux propres pour 9 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004.

Globalement, l'application des normes IAS 19 "Avantages du personnel" et IFRS 1 "Première application des normes d'information financière internationale" conduit à constater :

- au 1^{er} janvier 2004 une augmentation des provisions pour retraites et engagements assimilés s'élevant à 286 millions d'euros et une augmentation des actifs d'impôts différés pour 7 millions d'euros, soit une diminution nette des capitaux propres pour un montant de 279 millions d'euros.
- une charge complémentaire de 19 millions d'euros pour l'exercice 2004, résultant pour l'essentiel de la différence entre les taux retenus dans l'actualisation des engagements de retraites et assimilés au Royaume-Uni (Cf. supra) avant et après l'adoption des normes IFRS.

D) Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisitions correspondent à la différence entre le coût d'acquisition d'une société consolidée et la quote-part de la juste valeur de l'actif net acquis à la date de prise de contrôle, généralement concomitante à la date d'acquisition.

Selon les principes comptables français, les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur une durée maximale de quarante ans. Par ailleurs, les écarts d'acquisition font l'objet d'un amortissement exceptionnel lorsque leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Selon la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", les écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Ils sont annuellement, et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur, l'objet d'un test de perte de valeur, consistant à comparer la valeur nette des écarts d'acquisition à leur valeur recouvrable (correspondant à la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession). La valeur d'utilité est déterminée par référence à des flux futurs nets de trésorerie actualisés.

Par ailleurs, alors que les normes comptables françaises préconisent l'enregistrement d'écarts d'acquisitions négatifs au passif du bilan (et leur reprise linéaire sur une durée maximale de quarante ans dans le compte de résultat) lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs identifiables, la norme IFRS 3 conduit à reconnaître ces derniers directement au compte de résultat comme un produit de l'exercice.

En application de la norme IFRS 1 "Première application des normes

d'information financière internationale", les amortissements existants au 1^{er} janvier 2004 sont imputés sur la valeur brute des écarts d'acquisition. Cette opération de neutralisation des amortissements antérieurs n'a donc aucun impact sur les capitaux propres. Par ailleurs, les écarts d'acquisition négatifs ont été immédiatement repris par les capitaux propres, ce qui se traduit par une augmentation des capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 de 5 millions d'euros dans les comptes établis selon les normes IFRS.

Les tests de perte de valeur requis par IFRS 1 ont été effectués au 1^{er} janvier 2004 et n'ont pas donné lieu à dépréciation complémentaire des écarts d'acquisition à cette date.

L'application de la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", se traduit essentiellement par les impacts suivants sur le résultat net 2004 :

- annulation de la charge d'amortissement, relative à des écarts d'acquisition, de 40 millions d'euros reconnue en principes comptables français,
- reconnaissance d'une dépréciation de 8 millions d'euros suite à la réalisation de tests de perte de valeur au 31 décembre 2004, sur les écarts d'acquisition qui ne sont plus amortis selon les normes IFRS,
- reconnaissance d'un amortissement de 5 millions d'euros sur des actifs incorporels acquis en 2004. Selon les principes comptables français, ces actifs ont été classés en écarts d'acquisition et amortis sur la durée du contrat. Selon les normes IFRS, ces actifs identifiables séparément de l'écart d'acquisition ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles et restent amortissables sur la durée du contrat. La charge d'amortissement correspondante est reclassée en IFRS au sein du résultat opérationnel,
- reconnaissance de coûts de restructuration pour un montant après impôts de 16 millions d'euros. En effet, contrairement aux principes comptables français qui permettent d'imputer un ajustement né en 2004 sur la valeur de l'écart d'acquisition de la société Transiciel acquise en décembre 2003, la norme IFRS 3 impose de comptabiliser cet ajustement directement dans le compte de résultat.

E) Impôts

a) Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte d'une part du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs, et d'autre part des déficits fiscaux reportables dont la recouvrabilité par le Groupe est jugée probable.

b) Impôts différés actifs sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young en Amérique du Nord et impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables en France suite à la réorganisation des activités nord-américaines

L'impôt différé nord-américain, reconnu lors de l'apport des activités de conseil nord-américaines d'Ernst & Young, compte tenu de la possibilité pour le Groupe d'amortir fiscalement sur 15 ans la différence entre le prix de la transaction pour ces activités et la valeur fiscale des actifs et passifs acquis, a été déterminé à l'origine en tenant compte d'une estimation des résultats taxables de nos activités

nord-américaines sur 15 ans. Ces résultats ont fait l'objet d'un abattement progressif pour visibilité à compter de la sixième année (35%) progressivement porté à 70% la treizième année.

Au 31 décembre 2004, tirant les conclusions de réalisations inférieures aux performances escomptées aux Etats-Unis, et en particulier pour l'exercice 2004, le Groupe a décidé de limiter à 5 ans la prise en compte des économies fiscales potentielles.

L'impôt différé reconnu en France à la suite de la réorganisation de nos activités nord-américaines en 2002 a été déterminé, compte tenu du report illimité des pertes fiscales et de la prévisibilité des résultats fiscaux du Groupe en France, sur une durée limitée à 15 ans selon les mêmes modalités d'abattement progressif pour visibilité qu'appliquées initialement pour les Etats-Unis et décrit ci-dessus.

c) Actualisation des impôts différés

Dans les comptes publiés selon les principes comptables français, les actifs d'impôts différés étaient actualisés lorsque les effets de l'actualisation étaient significatifs et qu'un échéancier fiable de reversement pouvait être établi. Au contraire, la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat" indique que les actifs d'impôts différés ne doivent pas être actualisés. Cette différence de principe a conduit à réévaluer les actifs nets d'impôts différés en contrepartie des capitaux propres au 1^{er} janvier 2004, et à annuler l'effet annuel de l'actualisation des impôts différés au compte de résultat 2004.

Au 1^{er} janvier 2004, il résulte de l'annulation de l'effet de l'actualisation une augmentation des actifs d'impôts différés pour un montant total de 218 millions d'euros :

- des impôts différés actifs nets américains reconnus lors de l'apport des activités de conseil d'Ernst & Young, portant leur valeur de 248 à 352 millions d'euros, soit une variation de 104 millions d'euros ;
- des impôts différés actifs nets reconnus en France suite à la réorganisation des activités nord-américaines du Groupe, portant leur valeur de 421 à 535 millions d'euros, soit une variation de 114 millions d'euros.

Au 31 décembre 2004, il résulte de l'annulation de l'effet de l'actualisation une augmentation des actifs d'impôts différés pour un montant total de 106 millions d'euros :

- des impôts différés actifs nets américains reconnus lors de l'apport des activités de conseil d'Ernst & Young, portant leur valeur de 102 à 120 millions d'euros, soit une variation de 18 millions d'euros ;
- des impôts différés actifs nets reconnus en France suite à la réorganisation des activités nord-américaines du Groupe, portant leur valeur de 434 à 522 millions d'euros, soit une variation de 88 millions d'euros.

Par ailleurs, le retraitement en normes IFRS de l'effet d'actualisation constaté en principes comptables français sur l'exercice 2004 a conduit à annuler dans le compte de résultat consolidé un produit d'impôt différé de 112 millions d'euros, respectivement aux Etats-Unis pour 86 millions d'euros, et en France pour 26 millions d'euros.

d) Cession de créances de carry-back

Les 26 juin 2003 et 28 juin 2004, Cap Gemini S.A. a cédé à un établissement de crédit pour respectivement 74 millions d'euros et 33 millions d'euros une créance de 90 millions d'euros et un complément de créance de 39 millions d'euros détenus sur le Trésor Public, résultant de l'option de report en arrière (carry-back) du déficit fiscal français généré au titre de l'exercice 2002. Aux termes des contrats de cession, Cap Gemini S.A. s'est engagée à indemniser le cessionnaire à hauteur de toute différence qui serait constatée entre le montant des créances cédées et le montant effectivement recouvrable auprès du Trésor Public, et ce pour une période allant jusqu'au 30 juin 2011.

En principes comptables français, la cession des créances de carry-back a ainsi été comptabilisée comme une vente assortie d'une garantie. Selon les normes IAS/IFRS, la cession des créances de carry-back est analysée comme une opération de financement garanti. L'analyse des risques et avantages attachés à ces créances a conduit à réintégrer les créances de carry-back au bilan consolidé pour leur valeur actuelle, en contrepartie de dettes financières. La créance de carry-back constituant une créance d'impôt courant à long terme, elle n'entre pas dans la détermination de la trésorerie nette qui dès lors décroît de façon notionnelle. La dette et la créance devraient disparaître en 2011 lorsque les règlements par l'Etat au bénéfice du cessionnaire des créances de carry-back prévus en 2008 et en 2009 seront certains dans leur montant.

Les créances et les dettes financières sont comptabilisées au bilan consolidé au coût amorti au 1er janvier et au 31 décembre 2004 selon la méthode du taux d'intérêt effectif, pour respectivement 75 et 112 millions d'euros. À ce titre, et jusqu'en 2008 et en 2009, des produits notionnels seront constatés en résultat opérationnel en contrepartie de l'augmentation des créances de carry-back, et seront compensés par des charges d'intérêts notionnelles constatées en résultat financier en contrepartie de l'augmentation des dettes financières.

F) Paiements en actions : options de souscription d'actions

Le Groupe a émis plusieurs plans d'options donnant droit à la souscription d'actions. Ces options sont attribuées à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, selon des conditions de service et de performance. Elles donnent droit de souscrire à des actions Capgemini pendant un délai de cinq ans, à un prix d'exercice déterminé lors de leur attribution.

Selon les principes comptables français, le Groupe ne constate aucune charge de rémunération lorsque les options sont attribuées. Si le Groupe émet de nouvelles actions en vue de répondre à des exercices d'options, alors la différence entre la valeur nomi-

nale et le prix d'exercice est comptabilisée en prime d'émission.

L'évaluation et la comptabilisation des options de souscription d'actions selon les normes IFRS sont précisées dans la norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions".

Selon IFRS 2, les options sont évaluées à la juste valeur à la date d'octroi. La juste valeur correspond à la valeur de l'avantage accordé au salarié. Pour cette évaluation, le Groupe applique le modèle de "Black & Scholes", modèle de calcul dont les paramètres sont notamment le prix d'exercice des options, la durée de vie des options, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, le taux d'intérêt sans risque, etc.

La juste valeur des options accordées est reconnue en "Autres produits et charges opérationnels" et étalée sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

En application des dispositions de la norme IFRS 1 "Première application des normes d'information financière internationale", seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont la date d'acquisition des droits est postérieure au 1^{er} janvier 2005, sont évalués et comptabilisés en autres charges opérationnelles. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

Du fait de la méthode de comptabilisation, l'application de la norme IFRS 2 n'a aucun impact sur les capitaux propres d'ouverture du Groupe.

L'impact sur le résultat net représente une charge de 4 millions d'euros au titre de l'exercice 2004.

G) OCEANE

Le 24 juin 2003, Cap Gemini S.A. a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes, ayant pour date de jouissance le 2 juillet 2003 et pour échéance le 1^{er} janvier 2010 (OCEANE 2003). Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°03-607 en date du 24 juin 2003.

Selon les principes comptables français, l'emprunt obligataire est enregistré pour son montant nominal, soit 460 millions d'euros, dans les dettes financières à long terme. La charge d'intérêt annuelle correspond au montant du coupon, versé chaque année au taux d'intérêt fixe de 2,5%.

Selon les normes IAS 32 "Instruments financiers : information à fournir et présentation" et IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation", le traitement comptable de l'emprunt obligataire convertible est le suivant :

À la date de mise en place, la dette comptabilisée au passif du bilan correspond à la juste valeur de la composante dette. Celle-ci est calculée par actualisation des flux de décaissement futurs au taux d'intérêt du marché applicable au Groupe, à la date de souscription. La juste valeur de la composante dette est également diminuée des frais d'émission de l'emprunt.

Aux clôtures suivantes, la dette est revalorisée selon la méthode du coût amorti : la charge d'intérêt comptabilisée au compte de résultat ne correspond pas au coupon réellement payé mais au montant de la charge d'intérêt théorique résultant de l'application du taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'emprunt. Le taux effectif est le taux qui permet de ramener les flux de décaissement futurs au montant de la juste valeur de la composante dette (déduction faite du montant des frais d'émission d'emprunt).

La différence entre la valeur nominale de l'emprunt et la juste valeur de sa composante dette telle que calculée ci-dessus est inscrite en capitaux propres.

À la date de mise en place des IFRS

L'OCEANE 2003 ayant été émise à un taux d'intérêt (2,5%) inférieur à celui du marché (4,8%), la juste valeur de la composante dette ressort à 395 millions d'euros à l'origine après prise en compte de la quote-part concernée des frais d'émission (8 millions d'euros au total pour l'OCEANE 2003), soit une diminution de la dette de 65 millions d'euros à l'origine par rapport au traitement selon les principes comptables français.

La composante capitaux propres (avec prise en compte de la quote-part correspondante des frais d'émission), soit 57 millions d'euros, est inscrite en capitaux propres à l'origine. Au 1^{er} janvier 2004, l'impact net sur les capitaux propres de la mise au coût amorti de la composante dette s'élève à -4 millions d'euros avant impôt.

Sur l'exercice 2004

Compte tenu d'un taux effectif de 4,8% (5,1% après prise en compte des frais d'émission), le montant annuel de la charge d'intérêt de l'exercice s'élève à 20 millions d'euros, contre un coupon à 11 millions d'euros. En conséquence, l'impact de l'application de la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" sur le résultat de l'exercice est une charge complémentaire de 9 millions d'euros avant impôt.

Sur la durée de vie de l'emprunt, l'impact sur les capitaux propres est neutre dans la mesure où le complément de charges au titre des intérêts notionnels compense l'impact constaté à l'origine sur les capitaux propres.

H) Location-financement

Selon les principes comptables français, certaines immobilisations font l'objet de contrats de loyers aux termes desquels le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété. Dans ce cas, il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif la valeur du bien loué et au passif la dette finan-

cière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée de vie économique pour le Groupe. La dette est amortie sur la durée du contrat de location-financement.

Le traitement des contrats de loyers selon la norme IAS 17 "Contrats de location" est identique. Toutefois, les travaux de passage aux IFRS ont amené à identifier des contrats de loyers, principalement afférents à des contrats d'infogérance, et qui répondaient aux critères de retraitement des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités dans le bilan consolidé de l'exercice 2004 établi selon les principes comptables français, et de façon rétroactive dans le bilan consolidé au 1^{er} janvier 2004 établis selon les normes IFRS pour un montant de 65 millions d'euros.

I) Option de vente sur intérêts minoritaires

Le contrat d'infogérance signé pour 10 ans avec les sociétés TXU Energy Company LLC et TXU Electric Delivery Company (anciennement dénommée Oncor Electric Delivery Company) prévoit au profit du groupe TXU une option de vente de sa participation de 2,9 % dans la société Capgemini Energy LP et de certains actifs (essentiellement la plate-forme informatique dont le groupe TXU a concédé l'usage à Capgemini Energy LP pendant la durée du contrat) pour une valeur de 200 millions de dollars sous réserve de certains ajustements. Cette option est exerçable par le groupe TXU pendant les dix ans suivant la fin du contrat et porterait la participation de Capgemini dans la société Capgemini Energy LP de 97,1% à 100%.

Selon les principes comptables français, cette option de vente constitue un engagement hors bilan (Cf. Note 21 "Engagements hors-bilan" du document de référence 2004). Au contraire, la norme IAS 32 "Instruments financiers : information à fournir et présentation" prévoit la constatation d'une dette financière au bilan. Ainsi, en IFRS, le coût d'acquisition de la société Capgemini Energy LP porte sur 100% des intérêts dès l'origine, et tient compte de l'option de vente dont bénéficie le groupe TXU. Il en résulte la reconnaissance d'un écart d'acquisition s'élevant à 6 millions d'euros, et la comptabilisation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables de la société Capgemini Energy LP, soient des immobilisations incorporelles (65 millions d'euros), une autre dette à long terme (24 millions d'euros), et une dette financière (51 millions d'euros).

J) Reclassement des avances et acomptes reçus des clients

En normes françaises, le Groupe présente au bilan des créances clients et comptes rattachés nets des avances et acomptes reçus des clients, et donne dans une note spécifique le détail des différents éléments (Cf. Note 12 "Créances d'exploitation (net)" du document de référence 2004). Cette présentation traduit pour le Groupe la spécificité de la comptabilisation des contrats à long terme qui constituent la majeure partie de son activité. Cette spécificité n'étant pas conforme à la norme IAS 1 "Présentation des états financiers", les avances et acomptes reçus des clients ont été reclassés au passif du bilan consolidé.